

SUPERCOUPE DE LA CAF : LES ROUGE ET NOIR DOMPTENT SUNDOWNS (3-1)

# L'USMA RÈGNE SUR L'AFRIQUE

Page 12

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8637 LUNDI 9 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ELECTIONS LOCALES

## Montée en cadence de la campagne électorale

Page 3

AGRICULTURE

# TEBBOUNE REMET DE L'ORDRE DANS LE SECTEUR

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors d'une réunion du Conseil des ministres hier, une refonte de l'organisation du secteur de l'agriculture : création d'un office dédié aux légumes secs, d'un service des statistiques et d'un nouveau plan d'organisation locale. Il a aussi interdit la jachère et l'usage du maïs en fourrage vert, et demandé de multiplier les laboratoires de contrôle dans les ports et aéroports.

Page 24



LE SURPOIDS PROGRESSE CHEZ LES JEUNES

## Quand la balance s'emballe

Page 6

AHMED BENSAADA, SPÉCIALISTE EN GÉOSTRATÉGIE :

## «La colonisation se transmet génétiquement dans les esprits»

Page 9

KAMEL MANSARI AU SOMMET MONDIAL DES MÉDIAS :

## «Renforcer la vérification des informations générées à l'aide de l'IA»

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

# Un plan national pour la sécurité des citoyens

Le programme national de l'initiative mondiale « Alertes précoces pour tous » (Early Warnings for All) a été officiellement lancé, hier, sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le programme réunit ministères, experts techniques et agences onusiennes afin de concevoir un système intégré capable de diffuser des alertes directes et multirisques à l'ensemble de la population face aux menaces climatiques et géologiques.

Organisé en étroite coordination avec la Délégation nationale des risques majeurs (DNRM), ce grand rassemblement consacre une coopération internationale stratégique. Les sessions de travail et les ateliers de concertation, qui ont débuté hier, voient la participation active de quatre instances humanitaires et scientifiques majeures de l'ONU, en l'occurrence le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR).

La présence simultanée de ces organisations à Alger témoigne de l'engagement de l'Algérie à s'aligner sur les standards mondiaux les plus exigeants en matière de gestion des crises. La synergie ainsi créée œuvre à accélérer la transition du pays vers un modèle de protection globale et proactive, délaissant la simple gestion post-crise pour privilégier une culture de l'anticipation absolue, indispensable pour préserver les vies humaines et le tissu socio-économique national.



Un système capable de diffuser des alertes directes .

### QUATRE PILIERS POUR PRÉVENIR LES CATASTROPHES

Cette dynamique nationale s'inscrit en droite ligne avec les récentes réformes législatives nationales, au premier rang desquelles figurent la loi n° 04-24 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes, ainsi que la stratégie nationale à l'horizon 2025-2035. Les ateliers entamés hier ont précisément pour but d'opérationnaliser les dispositions de cette loi en structurant la réponse algérienne autour des quatre piliers fondamentaux édictés par l'ONU. Le premier axe concerne la connaissance approfondie des risques, à travers une collecte rigoureuse de données et une cartographie précise des vulnérabilités locales face aux inondations, aux séismes, au stress hydrique ou aux feux de forêt.

Le deuxième pilier repose sur la surveillance et la prévision, impliquant une modernisation technologique des outils de détection de l'Office national de la météorologie (ONM) et du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le troisième s'attelle à l'optimisation des canaux de diffusion de l'information pour garantir la transmission des alertes en temps réel, y compris vers les zones les plus enclavées. Enfin, le quatrième pilier consolide la capacité de réaction sur le terrain, en renforçant la préparation des populations et la coordination avec les services de secours traditionnels, menés par la Protection civile et le Croissant-Rouge algérien.

Au centre des débats techniques et des tables rondes de cette première journée, la numérisation des systèmes d'alerte a occupé une place prépondérante. Les experts ont longuement échangé sur les modalités d'interconnexion entre les centres techniques de surveillance et les réseaux de télécommunications nationaux.

### L'ALERTE DIRECTEMENT SUR LES TÉLÉPHONES

L'Algérie ambitionne de déployer à grande échelle un système de diffusion cellulaire (Cell Broadcast), une technologie innovante permettant de transmettre instantanément des notifications d'urgence et des consignes de sécurité directement sur les téléphones mobiles des citoyens situés dans une zone géographique de danger imminent. Cette solution technique présente l'avantage majeur de ne pas saturer les réseaux en cas de crise et de toucher un maximum de personnes en quelques secondes. En parallèle, les discussions ont mis en avant l'intégration de ce système avec d'autres initiatives nationales de transition écologique, à l'image du développement de la plateforme numérique « Manakh », dédiée à la centralisation des données environnementales et climatiques, essentielle pour anticiper les crises multisectorielles, y compris sanitaires.

Au-delà des constats et des présentations techniques, cet événement constitue un véritable espace de décloisonnement administratif, favorisant un dialogue direct et inédit entre les climatologues, les ingénieurs en télécommunications, les secouristes et les décideurs politiques. Alors que les sessions de concertation et les groupes de travail thématiques se poursuivent activement à Alger, l'attention se tourne désormais vers la clôture de l'événement. Les recommandations finales et la feuille de route opérationnelle, issues des deux journées intenses de travaux, seront officiellement présentées et adoptées aujourd'hui lors de cette rencontre. Ce document final fixera les engagements de chaque secteur et le calendrier de déploiement des infrastructures techniques, scellant l'engagement de l'Algérie pour un avenir plus sûr et résilient face aux aléas de la nature.

**Sihem Bounabi**

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

# Bendjama plaide pour un renforcement des systèmes d'alerte précoce

**FACE** à la menace des catastrophes naturelles, l'ambassadeur Amar Bendjama, président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), a appelé à accroître considérablement les investissements consacrés à la préparation aux catastrophes naturelles et aux dispositifs d'alerte précoce, résiliente afin de protéger les populations et de limiter les pertes humaines, lors de sa participation à la commémoration de la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, organisée au siège de l'ONU à New York.

A cette occasion, Bendjama a plaidé pour « une augmentation significative des investissements dans la préparation aux catastrophes naturelles et le développement des systèmes d'alerte précoce ». Une démarche qu'il considère indispensable pour préserver les vies humaines, réduire les conséquences des catastrophes et renforcer la capacité des sociétés à faire face aux risques.

Dans son intervention, Il a également mis l'accent sur le principe de « reconstruire en mieux » (Building Back Better), particulièrement durant les phases de relèvement et de reconstruction. Cette approche consiste à intégrer davantage de garanties de sécurité et de résilience dans les infrastructures et les territoires touchés, afin de réduire leur vulnérabilité face à de futurs phénomènes extrêmes. Par ailleurs, le président de l'ECOSOC a rappelé les orientations du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'engagement de Séville, en soulignant le rôle déterminant du financement et de la solidarité internationale dans la concrétisation des engagements en matière de développement durable. Ces références renvoient à un même impératif, celui de renforcer les moyens consacrés à la prévention et de garantir aux pays, notamment les plus vulnérables, un accompagnement financier et technique durable. La réduction des risques de catastrophe ne peut, en effet, reposer uniquement sur les interventions d'urgence une fois le sinistre survenu. Elle suppose une planification en amont, des infrastructures adaptées et des dispositifs capables d'alerter les populations à temps.

### LA PRÉPARATION DES POPULATIONS AU CENTRE DES DÉBATS

Placée cette année sous le thème « Soyez prêts face aux tsunamis : la résilience commence avec vous », la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis a été consacrée au renforcement de la préparation individuelle et collective face à ce phénomène. Les échanges ont notamment porté sur la place des systèmes d'alerte précoce et sur la sensibilisation des populations vivant dans les zones côtières aux comportements à adopter avant, pendant et après une catastrophe.

Cette orientation rejoint les recommandations du Cadre de Sendai, l'initiative des Nations unies « Alertes précoces pour tous » (Early Warnings for All) ainsi que le programme « Tsunami Ready » de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

L'objectif étant de faire en sorte que les alertes puissent atteindre toutes les personnes exposées et que celles-ci disposent des connaissances nécessaires pour réagir rapidement. La connaissance des itinéraires d'évacuation, l'organisation d'exercices de simulation et la préparation de plans d'urgence à l'échelle des familles et des collectivités constituent autant de mesures mises en avant dans le cadre de cette campagne.

L'Organisation des Nations unies rappelle, à ce titre, que les tsunamis peuvent frapper les zones côtières avec une rapidité extrême et provoquer des pertes humaines et économiques considérables. Dans certaines situations, les vagues peuvent même atteindre le littoral avant la diffusion des alertes officielles, ce qui rend indispensable la connaissance des signes naturels annonciateurs et des réflexes de sécurité.

La commémoration de cette journée a ainsi réuni des représentants des États membres, des responsables onusiens, des scientifiques, des collectivités locales et des acteurs de la réduction des risques de catastrophe autour de la préparation des communautés et du renforcement des mécanismes d'alerte.

**Sihem B.**

ELECTIONS LOCALES

# Montée en cadence de la campagne électorale

C'est la montée en cadence au quatrième jour de la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre.

Les leaders politiques continuent de sillonner les wilayas du pays, insistant dans leurs meetings sur trois thèmes essentiels qu'ils considèrent comme stratégiques : la bonne gestion des collectivités locales comme vecteur de tout développement local, la mobilisation effective de la jeunesse face aux défis socio-économiques et aux périls externes, et enfin l'appel à une forte participation à ce scrutin afin de répondre au fléau de l'abstention.

Ainsi, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani a plaidé, depuis Annaba, pour une « approche participative » en matière de gestion locale à travers l'implication des citoyens dans l'identification des priorités liées au développement. Il a estimé, en outre, que cette échéance électorale représentait « une halte importante pour le renforcement de la participation dans la gestion des affaires publiques ».

A Djelfa, la présidente du parti Tajamoue Amel Djazaïr (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a évoqué le rôle des élus dans le renforcement du développement local et la prise en charge des revendications des citoyens. Elle a indiqué, à ce propos, que les candidats de son parti considéraient l'intérêt général comme une « priorité absolue » en vue de garantir une gestion optimale des assemblées locales.

A Constantine, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mounder Bouden, a insisté sur l'importance de cette échéance électorale pour « la préservation des acquis du développement et la valorisation des efforts de diversification économique ». Il a souligné le rôle des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) en tant « qu'espaces essentiels pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et la réalisation du développement local », tout en s'attardant sur « le rôle des élus dans la promotion et la valorisation des potentialités économiques locales ».


Les partis passent à l'action.

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a plaidé à Touggourt pour le renforcement du rôle des élus locaux dans la gestion publique, afin de leur permettre de contribuer pleinement à la consolidation du développement local. M. Hassani Cherif a insisté sur l'importance d'élargir et de renforcer les prérogatives des APC/APW, afin de leur permettre de répondre aux exigences de développement des collectivités locales.

A Ain Ouassara, le membre du bureau national du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, représentant le président du parti Fateh Boutbig, a mis en avant l'importance de l'implication du citoyen dans la prise de décision en matière de gestion locale. Ce responsable a estimé que le vrai développement a pour point de départ la commune qui représente l'institution la plus proche du citoyen, précisant que le parti visait, à terme, l'instauration d'un « nouveau modèle » de gestion.

A Skikda, le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a indiqué que son parti misait sur des candidats capables d'assumer la responsabilité de la gestion et de la prise en charge des préoccupations des citoyens. Il a, en outre, mis en lumière les potentialités naturelles, touristiques et industrielles de Skikda, insistant sur l'importance de leur valorisation et de leur exploitation au service du développement local et national.

De son côté, le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a appelé, depuis Bordj Bou Arréridj, les citoyens à participer massivement aux élections locales du 28 novembre, et de porter leurs choix sur des représentants en mesure de contribuer activement au développement local.

M. Daoui a invité les candidats de son parti, en cas d'élection, à « honorer leurs engagements envers les électeurs, à faire montre de sincérité devant leurs préoccupations, à les écouter et à œuvrer sur le terrain à trouver des solutions à leurs préoccupations quotidiennes, notamment en matière d'aménagement urbain et de projets de développement ».

**Hachemi B.**

MERAD REÇOIT LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE

# La coopération sécuritaire et le trafic de drogue au menu

**LE MINISTRE** d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, a reçu, hier, au Palais du gouvernement, le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark A. Schapiro. Les deux responsables ont fait le point sur la coopération sécuritaire, la lutte contre le trafic de drogue et les incendies de forêt, en sus de la prochaine visite d'une délégation américaine en Algérie.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cette entrevue, tenue à la demande du diplomate américain, a permis aux deux parties d'échanger leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne le renforcement de la coopération bilatérale dans « le domaine sécuritaire », « la lutte contre le trafic illicite de drogues » et « toutes les formes de criminalité organisée ». Les échanges ont, à ce titre, porté sur « le partage d'expériences ».

La coopération en matière de lutte contre les incendies de forêt a aussi été abordée lors de cette rencontre. À ce propos, la partie américaine a exprimé sa disponibilité à apporter « le soutien nécessaire à l'Algérie, en vue de contribuer à la protection des vies humaines, des biens et du patrimoine animal et forestier », est-il souligné de même source.

Par ailleurs, Brahim Merad a fait mention de la visite prochaine d'une délégation américaine de la ville de Lawrence, dans l'État du Kansas, prévue en Algérie du 9 au 15 novembre. Cette visite intervient à la suite des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'invitation de délégations des villes de Lawrence et de Kansas City, en reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé à la délégation officielle algérienne et aux supporters algériens lors de la Coupe du monde 2026. Le ministre d'État a assuré que les invités bénéficieraient de toute l'attention et de l'accompagnement habituels de l'État algérien, faisant observer que « cette démarche traduit la nature des relations fraternelles entre les deux pays », a-t-on précisé dans le communiqué. Au terme de cette entrevue, « les deux parties ont réaffirmé la profondeur des relations algéro-américaines et leur volonté de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale au service de leurs intérêts conjoints et de hisser les relations entre les deux pays à des niveaux supérieurs », a conclu la même source.

**Khalil A.**

5e RÉGION MILITAIRE

# Un réseau de blanchiment d'argent démantelé

**UN RÉSEAU** criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent a été démantelé par les services de sécurité de la 5e Région militaire. De même, huit personnes ont été arrêtées et près de cinq milliards de centimes, 45 125 euros, 1,861 kg d'or, huit véhicules touristiques et quatre fusils de chasse ont été saisis lors d'une opération menée par les services de sécurité de l'ANP. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

L'opération, menée avant-hier, a permis la saisie d'importantes sommes d'argent en monnaie nationale et en devises étrangères, ainsi que d'une quantité d'or et de plusieurs biens, indique dimanche la même source.

« Dans la dynamique des efforts continus de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée, les services de sécurité de la 5e Région militaire ont réussi, hier, samedi 7 novembre 2026, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent », a précisé le communiqué. L'intervention s'est soldée par l'arrestation de huit personnes et la saisie de sommes en monnaie nationale estimées à près de cinq milliards de centimes, en plus de 45 125 euros et de diverses sommes en devises étrangères, a-t-on noté. Les opérations de saisie ont, en outre, porté sur une quantité d'or estimée à 1,861 kilogramme, huit véhicules touristiques et quatre fusils de chasse, en sus d'autres effets utilisés dans des opérations de blanchiment d'argent, selon le communiqué.

À l'aune des éléments fournis, « cette opération de qualité confirme, une fois de plus, la mobilisation de l'ensemble des unités de l'Armée nationale populaire afin de contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à l'économie nationale ».

**K. A**

RECHERCHE ET INNOVATION

# Une taxe pour financer l'université et les startups

***Les grandes entreprises réalisant au moins deux milliards de dinars de chiffre d'affaires vont devoir ouvrir leur portefeuille à la recherche scientifique et à l'innovation, en consacrant 1 % de leur bénéfice imposable à la recherche, au développement et à l'innovation. Une manne financière qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux universités, aux laboratoires, aux jeunes chercheurs et aux start-ups. Les modalités de cette contribution ont été fixées par arrêté interministériel publié au Journal Officiel n° 77.***

Détaillant le texte d'application, qui concrétise les dispositions de l'article 119 de la loi de finances pour 2026, l'arrêté cosignée par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, précise les dépenses éligibles ainsi que les modalités de déclaration et d'application de la taxe prévue en cas de non-respect de l'obligation.

Pour l'université algérienne et les porteurs de projets innovants, cet arrêté ouvre les vannes d'un financement privé pérenne à travers plusieurs mécanismes. L'article 1 prévoit explicitement le «financement de projets de recherche menés par une université ou un centre de recherche public sur des problématiques identifiées par l'entreprise».

Sur le plan académique, les passerelles entre l'industrie et l'université se matérialisent par le financement de contrats de recherche collaborative et de sous-traitance. Les entreprises peuvent ainsi solliciter des laboratoires publics pour des études de faisabilité et des phases de test.

Les entreprises pourront ainsi prendre en charge la rémunération de chercheurs permanents et d'enseignants-chercheurs, ainsi que celle de post-doctorants engagés dans des travaux de recherche appliquée. Le texte retient notamment la «rétribution de chercheur post-doctorat sur un projet de recherche appliquée générant de nouvelles technologies, prototypes, publications ou brevets utiles à l'industrie». La formation des étudiants est aussi incluse parmi les dépenses admises, à travers la «rémunération des stagiaires en filières technologiques (master, ingénieur, doctorant) sur des projets de recherche et d'innovation au sein de l'entreprise». Ces stages sont prévus pour une durée de six à douze mois. L'accueil temporaire de chercheurs et d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat, dans le cadre de missions de recherche et développement ou de transfert technologique, est aussi autorisé.



*De nouvelles perspectives pour les universités.*

Ces dispositions ouvrent de nouvelles perspectives de coopération entre les laboratoires universitaires et le secteur productif, en rapprochant les travaux scientifiques des besoins technologiques des entreprises.

## LES SCALE-UP ÉGALEMENT BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif s'étend aux start-up et aux scale-up. Les entreprises concernées pourront financer l'acquisition de leurs solutions technologiques, de leurs produits et de leurs services innovants. L'article prévoit notamment le «contrat d'acquisition d'une solution technologique d'une start-up/scale-up», ainsi que les contrats de recherche et développement portant sur des «études de faisabilité, prototypage et tests». La valorisation de la propriété intellectuelle est aussi intégrée, à travers l'«acquisition de droits d'exploitation d'une technologie protégée par un brevet/droits d'auteur et droits voisins», sous réserve des justificatifs requis auprès de l'INAPI ou de l'ONDA. Les possibilités de financement comprennent aussi la «prise de participation directe dans le capital d'une start-up/scale-up pour soutenir son développement ou créer un partenariat stratégique». L'achat d'actions, la souscription à des fonds d'investissement, le financement participatif en capital et les sukuk dédiés à l'innovation sont également prévus. Les incubateurs, accélérateurs et fablabs labellisés peuvent, de leur côté, bénéficier de financements, notamment pour leurs programmes d'accompagnement et leurs équipements de prototypage technologique.

Sur le plan financier, l'article 2 précise que «tous les secteurs d'activité sont concernés». L'obligation s'applique aux établissements de droit algérien dont le chiffre d'affaires annuel est égal ou supérieur à deux milliards de dinars. Ils doivent consacrer un «montant minimum égal à 1% du bénéfice imposable de l'exercice» aux actions de recherche, de développement ou d'innovation.

Ces actions peuvent être conduites en interne ou dans le cadre de «programmes d'innovation ouverte avec les start-up ou les scale-up ou les incubateurs labellisés», précise l'article 3.

## ZÉRO BUREAUCRATIE, PLACE LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

Afin de garantir la fluidité du dispositif et couper court aux lenteurs administratives, le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises mise sur une dématérialisation totale. Toutes les procédures de déclaration des dépenses et le dépôt des pièces justificatives s'effectueront exclusivement via la plateforme officielle innovation.gov.dz.

Selon l'article 4, les dépenses doivent être déclarées «exclusivement, via la plate-forme numérique», avant le 31 janvier de chaque année, avec les justificatifs correspondants.

Après vérification, un relevé électronique sécurisé par un QR code est délivré aux entreprises et présenté à l'administration fiscale lors du dépôt de leur déclaration annuelle de résultats, document qui fera foi auprès de l'administration fiscale pour faire valoir leurs déductions.

Le législateur a prévu une flexibilité : les entreprises pourront reporter la réalisation de leurs projets sur l'exercice suivant via un engagement électronique. En cas de dépenses insuffisantes, une taxe est appliquée. Son taux correspond, selon l'article 10, à «la différence positive entre le taux légal fixé à 1 % et le ratio de la dépense consacrée aux actions de recherche, de développement ou d'innovation».

Avec ce cadre d'application, les grandes entreprises disposent désormais de plusieurs voies pour contribuer au financement de la recherche et de l'innovation, redistribuant les cartes de la compétitivité industrielle.

Le texte se veut un appel pressant aux directeurs d'incubateurs universitaires, aux chercheurs et aux étudiants entrepreneurs pour qu'ils intensifient leurs démarches contractuelles avec le secteur économique. L'enjeu sera de concrétiser ces partenariats afin de transformer le savoir académique en valeur ajoutée concrète pour l'économie nationale.

**Sihem Bounabi**

UNE CELLULE DE SUIVI INSTALLÉE AU NIVEAU CENTRAL

# Cap sur l'accélération des projets hydrauliques

**L'HEURE** est à la concrétisation et l'accélération de la réalisation des projets dans le secteur de l'hydraulique. Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté sur la nécessité d'intensifier des efforts afin d'achever les projets en cours dans les délais impartis. Une cellule de suivi au niveau central sera mise en place, avec comme mission principale, lever les difficultés et accélérer la réalisation les projets stratégiques et structurants.

Un point de situation a été fait hier à l'occasion d'une réunion de coordination présidée par le ministre, avec les cadres de l'administration centrale, laquelle a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et projets sectoriels, à l'examen de la situation des opérations inscrites et en cours de réalisation, ainsi qu'aux préparatifs relatifs au lancement de nouveaux projets, tant au niveau central que local, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Bouzegza a ainsi insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts afin d'achever les projets en cours de réalisation et de respecter les délais contractuels. Il a également appelé à accorder une attention particulière aux stations d'épuration des eaux usées ainsi qu'aux projets de raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer, notamment ceux relatifs à la réalisation des infrastructures de stockage, de transfert et de distribution, afin de garantir une meilleure continuité de l'alimentation en eau potable.

Le ministre a, par ailleurs, souligné la nécessité d'assainir le portefeuille des projets sectoriels, à travers un examen approfondi de la situation des opérations inscrites, la prise des mesures nécessaires à l'achèvement des projets en cours et la levée des contraintes susceptibles d'entraver leur réalisation, notamment pour les projets prioritaires ayant un impact direct sur l'amélioration du service public.

Bouzegza a en outre donné des instructions en vue de prendre toutes les dispositions et d'assurer les préparatifs techniques et administratifs nécessaires au lancement de la concrétisation des nouveaux projets.

Lors de cette réunion, le ministre a également ordonné la mise en place d'une cellule de suivi au niveau central, chargée d'«accompagner les projets stratégiques et structurants», d'«évaluer leur état d'avancement» et d'«assurer la coordination avec les différentes parties concernées», afin de lever les difficultés et d'accélérer leur réalisation.

Le ministre a, en outre, insisté sur le renforcement de la coordination entre les différentes structures du secteur, l'accélération du traitement des dossiers liés aux projets et la modernisation des mécanismes de suivi, à travers la généralisation de la numérisation et l'exploitation de données techniques actualisées, dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion, du suivi et de l'évaluation.

Selon le département de l'Hydraulique, ces orientations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à accélérer la concrétisation des programmes de développement du secteur et achever les projets inscrits, de manière à renforcer les infrastructures hydrauliques, consolider la sécurité hydrique nationale et améliorer la qualité du service public de l'eau.

**Hamid B.**

POMME DE TERRE

# Des mesures pour renforcer l'approvisionnement et stabiliser les prix

*Plusieurs wilayas du pays ont engagé des opérations de récolte et de déstockage de quantités importantes de pommes de terre destinées à approvisionner les marchés locaux et régionaux.*
*Ces mesures interviennent dans un contexte marqué par des perturbations de l'offre et une hausse des prix de ce produit de large consommation qui affecte directement le pouvoir d'achat des citoyens.*


*Les raisons de la perturbation.*

A Médéa, la distribution de 6 770 quintaux de pommes de terre, sur un volume global de 19 320 quintaux, a été lancée. L'opération sera accompagnée de l'injection quotidienne de nouvelles quantités sur les marchés locaux et régionaux, aux prix de référence en vigueur, en prévision de l'arrivée d'une nouvelle récolte dans les prochains jours.
A Mostaganem, les opérations de récolte ont également débuté. Vingt-neuf points de vente ont été mobilisés pour commercialiser la pomme de terre à des prix abordables, ne dépassant pas 70 DA le kilogramme, grâce à l'approvisionnement assuré par les agriculteurs de la région. La récolte a aussi été lancée dans la wilaya d'El Oued.
Cette perturbation a été également engendrée par la période de soudure entre deux cycles de production, particulièrement sensible durant les mois d'octobre et de novembre. Elle correspond à l'épuisement progressif des stocks issus de la récolte estivale provenant des Hauts-Plateaux et de la bande côtière, alors que la nouvelle récolte, tardive, n'est pas encore pleinement disponible. Ce décalage saisonnier entre l'offre et la demande exerce une pression sur les marchés et favorise les tensions sur les prix. Dans ce contexte, les stocks conservés dans les chambres froides jouent un rôle régulateur en permettant d'injecter des quantités supplémentaires sur le marché et de prévenir les ruptures d'approvisionnement.
Parallèlement aux opérations engagées sur le terrain, l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur (Himayatec), a plaidé, via un communiqué, pour l'adoption d'un plan exceptionnel et temporaire de régulation du marché de la pomme de terre. Face aux perturbations enregistrées sur le marché national des produits agricoles, elle estime nécessaire de mettre en place des mesures concrètes pour garantir la disponibilité du produit, stabiliser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. La proposition repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés, notamment les producteurs, les professionnels, les entreprises publiques, les associations de protection des consommateurs et les services compétents, afin d'assurer la commercialisation de la pomme de terre au prix plafonné.
Parmi les principales mesures avancées figure l'organisation de la vente directe du producteur au consommateur, à travers la création de points de vente au niveau des communes et des marchés de proximité. L'objectif est de réduire les intermédiaires et de permettre aux citoyens d'accéder au produit au prix réglementé.
L'organisation préconise également la mobilisation des entreprises publiques relevant du groupe Agrologue, en coordination avec les services concernés, pour réceptionner les quantités de pommes de terre auprès des producteurs et prendre en charge leur transport, leur distribution et leur commercialisation directe.
Une autre proposition consiste à la mise en place d'un mécanisme financier temporaire et transparent destiné à compenser l'écart entre le prix d'achat auprès des agriculteurs, les coûts justifiés de transport, de stockage et de distribution, et le prix de vente plafonné au consommateur. Ce dispositif devrait s'appuyer sur des critères comptables précis ainsi que sur des mécanismes de contrôle et d'audit, afin de préserver les revenus des producteurs tout en protégeant le pouvoir d'achat des ménages.
Le plan proposé prévoit, en outre, la mise en place d'un système de traçabilité permettant d'enregistrer les quantités réceptionnées et commercialisées, d'identifier leur provenance et leur destination et d'assurer le suivi des prix et des points de vente. Les associations de protection des consommateurs seraient également associées au suivi de l'application du dispositif sur le terrain, à la réception des préoccupations des citoyens et à l'élaboration de rapports périodiques à destination des autorités compétentes.
Le renforcement du contrôle au niveau des marchés de gros et de détail figure également parmi les mesures préconisées, avec un suivi accru des opérations de distribution et de commercialisation pour veiller au respect des prix plafonnés.
Selon Himayatec, la préservation du pouvoir d'achat passe nécessairement par des interventions concrètes sur le terrain et des mécanismes économiques capables de garantir l'acheminement des produits agricoles du producteur au consommateur dans des conditions transparentes et équitables. L'organisation appelle ainsi à la tenue urgente d'une réunion de coordination réunissant l'ensemble des parties concernées, afin de définir un programme opérationnel, des échéances précises et des mécanismes de suivi de son exécution.
Il convient de noter que la production nationale s'est maintenue, ces dernières années, entre 4,3 et 4,6 millions de tonnes par an, après avoir atteint un pic de 5,02 millions de tonnes en 2019, selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour 2024. Ce niveau de production place l'Algérie au deuxième rang africain, derrière l'Égypte, dont la production annuelle est estimée à 8,08 millions de tonnes.

**Rim Boukhari**

## ÉNERGIE

### Examen de la feuille de route pour le lancement de la NAEMEE

**LA FEUILLE** de route relative au lancement de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (NAEMEE) a été au centre d'une réunion restreinte présidée, hier, par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal. Cette rencontre, selon un communiqué du ministère, a également porté sur le suivi du programme de remplacement des climatiseurs et le renforcement de la coordination entre les organismes chargés de la maîtrise de la consommation énergétique. Cette réunion a permis d'examiner les principales mesures prévues dans la feuille de route pour le lancement de la NAEMEE, ainsi que les dispositions nécessaires à sa concrétisation, et ce, en présence de plusieurs cadres centraux et responsables concernés. Les participants se sont également penchés sur le rapport relatif au programme de remplacement des climatiseurs, en faisant le point sur son état d'avancement. Ce dispositif vise notamment à améliorer la performance énergétique des équipements électriques et à réduire leur consommation. La rencontre a, par ailleurs, été consacrée à l'examen des missions de la NAEMEE et de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) dans l'accompagnement de ces programmes, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les différentes parties concernées, est-il ajouté de même source. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi des orientations du secteur en matière de rationalisation de la consommation énergétique, à travers la promotion de solutions concrètes et durables, l'amélioration de l'efficacité des équipements électriques et le renforcement des mécanismes de maîtrise de la demande en énergie, afin de contribuer à la transition énergétique et à la mise en place d'un modèle énergétique plus performant et durable.

**R. B.**

MASCARA

# Vers un meilleur contrôle des prix des produits agricoles

**LES AUTORITÉS** locales de Mascara entendent renforcer le contrôle des prix des produits agricoles tout au long de la chaîne de commercialisation, depuis le producteur jusqu'au consommateur. Cette démarche, examinée hier sous la présidence du wali Fouad Aïssi, repose notamment sur une meilleure coordination entre les secteurs du commerce et de l'agriculture, un suivi accru des circuits de distribution et la réduction des intermédiaires, afin de limiter les hausses injustifiées, de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché. C'est ce qu'a indiqué la wilaya dans un communiqué.
Les orientations arrêtées à cette occasion portent d'abord sur l'intensification des opérations de contrôle des circuits de commercialisation et de distribution des produits agricoles, afin d'identifier les causes réelles des écarts constatés entre les prix pratiqués à la production et ceux appliqués sur les marchés, selon la même source.
Un intérêt particulier sera également accordé à l'encadrement des mécanismes de commercialisation, notamment à travers la réduction des intermédiaires non indispensables, considérés comme susceptibles d'alourdir les prix supportés par le consommateur final.
Dans ce cadre, un renforcement de la coordination entre les services du commerce et de l'agriculture, en concertation avec les représentants des professionnels, est préconisé pour assurer un suivi régulier de l'évolution des prix aux différentes étapes de la chaîne commerciale.
Les autorités locales prévoient également de s'appuyer sur des données précises et actualisées concernant les prix à la source, afin de mieux cerner les éventuels dysfonctionnements et de définir les mesures correctives appropriées.
Par ailleurs, le suivi de la disponibilité des produits agricoles et des conditions d'approvisionnement du marché devra être maintenu de manière continue. Cette démarche vise à prévenir les perturbations susceptibles d'affecter l'offre et à disposer d'une meilleure visibilité sur l'évolution des prix.
Le wali a enfin insisté sur la nécessité de concrétiser ces orientations par un suivi régulier sur le terrain et une coordination effective entre les différents intervenants. Il a également souligné l'importance de concilier la protection des consommateurs avec l'accompagnement des agriculteurs et des producteurs, dans le respect des intérêts des différentes parties de la chaîne commerciale.

**Brahim Mazi**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Les activités universités prolongées jusqu'à 22h

**L'OUVERTURE** des universités jusqu'à 22h se confirme comme une nouvelle orientation du secteur de l'Enseignement supérieur. Cette mesure vise à optimiser l'utilisation des infrastructures universitaires, mais aussi à offrir davantage de souplesse aux étudiants et aux travailleurs souhaitant poursuivre leur formation en dehors des horaires habituels.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a réaffirmé cette orientation lors d'une visite effectuée, samedi soir, à l'Université de la formation continue (UFC), au centre de Bouzaréah, à Alger. Il a expliqué que la prolongation des activités pédagogiques jusqu'à 22h s'inscrit dans une vision stratégique visant à améliorer l'exploitation des capacités d'accueil et des moyens dont disposent les établissements universitaires.

Cette organisation doit notamment permettre de mieux rentabiliser les infrastructures existantes et élargir les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur. Elle répond également aux besoins des travailleurs et des employés qui, en raison de leurs obligations professionnelles, ne peuvent pas toujours suivre une formation durant les horaires classiques.

À travers cette démarche, le département de Kamel Baddari entend également renforcer la place de l'Université de la formation continue dans le dispositif national d'enseignement. Le ministre a mis en avant son rôle dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et l'amélioration des perspectives de qualification et de promotion professionnelles.

L'adaptation des parcours de formation aux évolutions de la société et aux exigences du marché du travail passe, selon lui, par une utilisation accrue des outils numériques et par des formules pédagogiques plus flexibles.

Le ministre a, dans ce sens, plaidé pour une nouvelle conception du fonctionnement universitaire, qui ne serait plus limitée aux horaires administratifs habituels, mais davantage orientée vers la performance et l'efficacité. L'objectif est de faire du temps universitaire un véritable levier d'amélioration de la qualité de la formation et de réponse aux attentes des étudiants et de la société.

Cette extension des horaires traduit ainsi la volonté du secteur de faire de l'université un espace de formation plus accessible, capable de s'adapter aux contraintes des différents publics et de tirer un meilleur parti de ses infrastructures.

Parallèlement à cette nouvelle organisation, le ministère a rendu public le calendrier des vacances universitaires pour l'année 2026-2027. Selon la décision n° 1745 du 4 novembre, les vacances d'hiver débuteront le 17 décembre 2026 et prendront fin le 2 janvier 2027. Celles du printemps sont fixées du 18 mars au 3 avril 2027, tandis que les vacances d'été s'étaleront du 8 juillet au 4 septembre 2027.

Le département de Kamel Baddari a également autorisé les établissements universitaires accusant un retard dans l'exécution de leurs charges pédagogiques et scientifiques à prolonger l'année universitaire jusqu'au 22 juillet 2027 au maximum. Cette disposition concerne également les personnels administratifs et techniques ainsi que les agents de service, selon les précisions communiquées par le ministère.

**Lynda L.**

## LE SURPOIDS PROGRESSE CHEZ LES JEUNES

# Quand la balance s'emballe

Près de quatre étudiants universitaires sur dix sont en surpoids et plus d'un sur dix souffrent d'obésité. Ces chiffres, révélés lors du congrès de la Société algérienne de l'obésité et des maladies métaboliques, prennent une dimension encore plus préoccupante à la lumière des complications observées chez les patients suivis dans les unités hospitalières spécialisées.

L'obésité gagne du terrain en Algérie et touche désormais des catégories de population de plus en plus jeunes. Les résultats d'une étude menée auprès de 1 062 étudiants universitaires révèlent que 37,4 % d'entre eux sont en surpoids et 11,3 % souffrent d'obésité. Des données préoccupantes qui illustrent l'ampleur d'un problème de santé publique dont les conséquences dépassent largement la question du poids et exposent les personnes concernées à de nombreuses maladies chroniques.

Ces chiffres ont été présentés à l'occasion du cinquième congrès international de la Société algérienne de l'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), organisé durant trois jours, du 5 au 7 novembre à Alger, en présence d'experts, de professeurs, de chercheurs et de représentants d'institutions nationales et internationales.

L'étude, réalisée par la SAOMM en collaboration avec l'Institut national de santé publique (INSP), met en évidence la vulnérabilité d'une partie importante de la population universitaire face au surpoids et à l'obésité. Au-delà de ces données concernant les jeunes, les résultats d'une autre évaluation, portant sur 500 patients suivis dans la première unité hospitalière spécialisée dans la prise en charge de l'obésité en Algérie, révèlent la gravité des complications associées à cette maladie.

Présentée par le professeur Ammar Tebaibia, également président de la SAOMM, cette expérience hospitalière montre que 55,4 % des patients souffrent d'obésité de grade III, avec un indice de masse corporelle (IMC) moyen de 42,1 kg/m² et un poids moyen de 113,45 kg.

Les complications métaboliques sont particulièrement fréquentes. Selon les résultats présentés, 58 % des patients présentent des troubles de la régulation de la glycémie. Parmi eux, 40,2 % sont atteints de diabète et 17,8 % se trouvent au stade du prédiabète. À cela s'ajoutent d'autres pathologies, notamment le syndrome d'apnées obstructives du sommeil, relevé chez 49 % des patients, et l'hypertension artérielle, qui concerne 48,8 % d'entre eux.

Les atteintes hépatiques et articulaires sont également très répandues. La stéatose hépatique associée à un dysfonctionnement métabolique (MASLD) touche 84,6 % des personnes suivies, tandis que 90 % présentent des troubles ou des atteintes articulaires. Ces complications témoignent des répercussions de l'obésité sur plusieurs fonctions de l'organisme et sur la qualité de vie des patients.



Des chiffres alarmants.

### L'IMPACT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

L'évaluation hospitalière met également en lumière une dimension souvent insuffisamment prise en compte dans le traitement de l'obésité : les troubles du comportement alimentaire. Ils concernent 86,8 % des patients, avec notamment des épisodes d'hyperphagie compulsive, une alimentation émotionnelle et une consommation répétée de nourriture entre les repas.

Ces résultats rappellent que la prise en charge ne peut se limiter à la prescription d'un régime alimentaire ou à la recommandation de perdre du poids. Elle doit également intégrer les dimensions psychologique et comportementale afin d'agir sur les différents facteurs qui contribuent à l'apparition et à l'évolution de la maladie.

Un autre constat ressort de cette expérience : la difficulté à assurer un suivi médical régulier.

L'unité spécialisée a enregistré une perte de contact avec 46,8 % des patients, soit 234 personnes sur les 500 prises en charge. Cette rupture dans le parcours de soins constitue un obstacle majeur, particulièrement pour une maladie chronique qui nécessite un accompagnement prolongé et une surveillance régulière.

En parallèle, l'activité de cette structure connaît une progression importante. Le nombre de patients pris en charge est passé de 53 en 2023 à 445 en 2026, traduisant une demande croissante de soins spécialisés et la nécessité de renforcer les capacités de prise en charge.

### ÉTENDRE LES UNITÉS SPÉCIALISÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Face à cette situation, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a insisté sur la nécessité de considérer l'obésité comme une maladie chronique, complexe et multifactorielle, et non comme une simple surcharge pondérale. Dans une allocution lue en son nom par son directeur de cabinet, Hadj Maâti Khalil Réda, il a rappelé les liens étroits entre cette pathologie et plusieurs maladies chroniques, notamment le diabète de type 2, l'hypertension artérielle, les troubles des triglycérides ainsi que les maladies cardiovasculaires et hépatiques. Le ministre a notamment mis l'accent sur l'association fréquente entre obésité et diabète, désignée par le concept de « diabésité» (Diabesity). Cette interaction impose, selon lui, d'élargir l'approche thérapeutique à la prévention des complications cardiovasculaires, rénales et métaboliques, tout en accordant une place centrale à l'amélioration de la qualité de vie des patients. Pour le premier responsable du secteur, la lutte contre l'obésité doit reposer sur une stratégie globale associant évaluation médicale, nutrition thérapeutique, accompagnement psychologique et activité physique. Les traitements médicamenteux et les interventions chirurgicales peuvent également être envisagés lorsque les indications médicales le justifient.

Il a, dans ce contexte, souligné l'importance du dépistage précoce et de l'amélioration du diagnostic des complications liées à l'obésité, en particulier les troubles lipidiques, l'hypertension et les atteintes hépatiques. Le développement de la prévention, le renforcement des capacités des établissements de santé, la valorisation des compétences nationales et l'encouragement de la recherche scientifique figurent également parmi les axes de cette démarche.

Le ministre a par ailleurs mis en avant le rôle des sociétés scientifiques, notamment celui de la SAOMM, dans l'accompagnement des efforts nationaux à travers la diffusion des connaissances médicales, la formation continue, l'élaboration de recommandations et de protocoles thérapeutiques, ainsi que le développement de la recherche sur le terrain.

Il a également cité l'expérience des deux unités spécialisées dans le traitement de l'obésité relevant de l'établissement hospitalier public Djilali-Belkhenchir, considérées comme un modèle prometteur en matière de prise en charge. Les données recueillies auprès des patients et l'identification des maladies associées constituent, selon lui, un apport scientifique important qui mérite d'être valorisé et étendu à d'autres régions du pays.

**Lynda Louifi**

## ACCIDENT DE LA CIRCULATION À CONSTANTINE

# 32 blessés dans le renversement d'un bus sur l'autoroute Est-Ouest

**UN ACCIDENT** de la circulation impliquant un autobus de transport de voyageurs a fait 32 blessés, tôt dans la matinée ce dimanche, sur l'autoroute Est-Ouest, à proximité du centre de péage de la commune d'Aïn Smara, à une quinziane de kilomètres à l'ouest de Constantine. Le véhicule, assurant la liaison entre Tébessa et Alger, a dérapé avant de se renverser et de quitter la chaussée.

Selon la Protection civile, les éléments de l'unité secondaire d'Aïn Smara, renforcées par plusieurs équipes d'autres unités, sont intervenues aux environs de 2h35 pour prendre en charge les victimes. Le bilan fait état de 32 blessés, des deux sexes, âgés entre 10 mois et 51 ans, présentant des blessures de gravité variable.

Les victimes ont reçu les premiers soins sur les lieux avant l'évacuation de 31 d'entre elles vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr-Benbadis de Constantine et l'établissement public hospitalier Abdelkader-Bencharif à Ali-Mendjeli, où ils ont été placés sous surveillance médicale. Selon la même source, l'opération de secours a nécessité la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, soit sept ambulances, dont deux médicalisées, deux camions d'intervention anti-incendies, un véhicule de liaison ainsi que 30 agents de différents grades. L'intervention s'est déroulée sous la supervision du directeur de la Protection civile de la wilaya de Constantine. Par ailleurs, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances et les causes de cet accident.

**Amine B.**

ARABIE SAOUDITE

# Le quartier financier de Riyad attaqué ; deux missiles balistiques interceptés

La capitale saoudienne, notamment son aéroport, est régulièrement visée depuis octobre par des tirs des houthistes.




Le quartier financier de Riyad, la capitale saoudienne, a été attaqué, dimanche 8 novembre, où un bâtiment de la compagnie pétrolière Aramco a été visé, a annoncé le ministère de l'énergie saoudien, après que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a annoncé avoir intercepté des missiles lancés par les houthistes du Yémen.

« L'incident a entraîné la chute de débris qui ont causé des dégâts mineurs au bâtiment, sans faire ni blessés ni morts », a assuré le ministère saoudien.

Un témoin a affirmé à l'Agence France-Presse (AFP) que « la tour Aramco à KAFD [King Abdullah Financial District] a[vait] été prise pour cible ». Deux autres témoins ont rapporté avoir observé des dommages sur le bâtiment. Plusieurs étages du bâtiment semblaient avoir été endommagés, a fait savoir une personne, faisant état de vitres brisées et de dégâts visibles sur une partie de la façade de la tour.

Il n'était pas clair dans l'immédiat si les dégâts sur le bâtiment d'Aramco étaient le fait de la chute de débris due à l'interception d'un tir de missile ou d'un impact de projectile.

La coalition avait annoncé, plus tôt, l'interception de deux missiles balistiques tirés par les houthistes visant Riyad, peu après la diffusion par les autorités d'une alerte. Le royaume « a intercepté et détruit deux missiles balistiques lancés par la milice terroriste houthiste en direction de Riyad », a déclaré Turki Al-Malki, porte-parole de la coalition, sur X. Il a également annoncé la destruction de deux missiles de croisière tirés vers Riyad et le sud du pays.

La capitale saoudienne, notamment son aéroport, est régulièrement visée depuis octobre par des tirs des combattants pro-iraniens qui se battent contre le gouvernement yéménite, soutenu par la coalition. Mais prendre pour cible ce quartier symbolique pourrait constituer une importante escalade dans le conflit opposant le royaume aux houthistes, qui avaient accusé Riyad de deux attaques meurtrières visant des civils, vendredi et samedi, au Yémen.

Le quartier financier du roi Abdallah est l'un des symboles les plus visibles des réformes économiques et sociales en cours dans le royaume, avec ses imposants gratte-ciel, ses commerces de luxe et ses espaces verts. Le secteur abrite également des logements résidentiels ainsi qu'une station de métro très fréquentée aux heures de pointe.

Les tirs sont survenus quelques heures après que le ministère de l'éducation saoudien a annoncé, samedi soir, la reprise des cours en présentiel à Riyad, après plusieurs semaines d'enseignement à distance à la suite d'une précédente vague de frappes.

**R. I.**

## ÉGYPTE-LIBYE

### Le Caire veut accélérer les projets gaziers et électriques avec Tripoli

**CONFRONTÉE À** des tensions sur son approvisionnement énergétique, l'Égypte entend accélérer sa coopération avec la Libye dans les secteurs du gaz, du raffinage pétrolier et de l'électricité. Le chef de la diplomatie égyptienne a évoqué plusieurs projets lors d'une rencontre avec le ministre libyen par intérim du Pétrole et du Gaz à Tripoli.

L'Égypte cherche à accélérer la concrétisation de plusieurs projets énergétiques avec la Libye, notamment la construction de liaisons par gazoducs, le raffinage de pétrole brut libyen dans les installations égyptiennes et le développement d'une interconnexion électrique entre les deux pays. Ces priorités ont été évoquées le 7 novembre à Tripoli par le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, lors d'une rencontre avec le ministre libyen par intérim du Pétrole et du Gaz, Khalifa Abdulsadek, selon un communiqué de la diplomatie égyptienne. Le chef de la diplomatie égyptienne a également plaidé pour un renforcement de la coopération dans le domaine des produits pétroliers et l'achèvement des projets permettant de traiter du brut libyen dans les raffineries égyptiennes, avant de réexporter les produits obtenus vers d'autres marchés. Cette coopération intervient dans un contexte énergétique difficile pour Le Caire, confronté à une production nationale de gaz insuffisante et à des prix élevés du gaz naturel liquéfié (GNL) sur les marchés internationaux. Les tensions géopolitiques liées à la guerre déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran ont accentué les difficultés d'approvisionnement et les pressions sur les coûts énergétiques. Des discussions techniques attendues au Caire Du côté libyen, Khalifa Abdulsadek a assuré que son pays poursuivrait la mise en œuvre des projets déjà engagés avec l'Égypte. Il a également annoncé une prochaine visite au Caire afin de poursuivre les discussions techniques avec les ministres égyptiens du Pétrole et de l'Électricité.

Les deux pays entendent ainsi approfondir leur coopération énergétique, en s'appuyant notamment sur les capacités égyptiennes de raffinage et les ressources pétrolières et gazières libyennes. Toutefois, le communiqué égyptien ne fournit aucune précision sur le calendrier de réalisation des infrastructures évoquées, leur coût ou leur état d'avancement. Les discussions restent donc à ce stade orientées vers l'accélération de projets dont les modalités techniques et financières doivent encore être précisées.

**R. I.**

NORVÈGE

# Les six F-16 promis à Kiev au cœur d'une polémique

**LA NORVÈGE** avait promis six chasseurs F-16 à l'Ukraine, mais aucun n'était encore opérationnel en avril 2026. Dans une tribune publiée le 5 novembre sur le site Steigan, le vétéran Dan-Viggo Bergtun dénonce les retards et les dépenses engagées, réclamant des comptes au gouvernement sur cette aide militaire à Kiev.

En avril 2026, les six F-16 norvégiens promis à Kiev se trouvaient encore dans des ateliers de maintenance en Belgique. Dans une tribune publiée le 5 novembre sur le site Steigan, Dan-Viggo Bergtun, vétéran et ancien responsable d'organisations de vétérans, critique ces retards et demande des comptes sur les dépenses engagées. Pour les six F-16 destinés à Kiev, l'échéance avait été fixée à 2024. Jonas Gahr Store, Premier ministre norvégien, l'avait annoncé le 10 juillet de cette année-là. Or, le 7 avril 2026, les avions se trouvaient encore en Belgique. La radiotélévision publique norvégienne NRK indiquait qu'ils étaient chez Sabena, une entreprise spécialisée dans la maintenance aéronautique. Deux avions avaient servi à former des pilotes ukrainiens au Danemark. Les quatre autres avaient quitté la Norvège démontés en avril 2025. Le 15 avril 2026, le ministre norvégien de la Défense, Tore Onshuus Sandvik, a indiqué au Parlement que tous avaient été transférés à l'Ukraine entre décembre 2024 et avril 2025, mais restaient à remettre en état. Les deux premiers appareils devaient achever leurs essais avant août 2026. Pour les quatre autres, Bergtun évoque une remise en état prévue en 2027. Dans sa tribune, il réclame un bilan précis du nombre d'avions finalement opérationnels. Des dépenses qui suscitent la colère Le coût de cette opération est également contesté. En comparant les appareils donnés à Kiev aux 32 F-16 vendus par la Norvège à la Roumanie, Bergtun estime le manque à gagner potentiel à 840 millions de couronnes norvégiennes. Il rappelle qu'en 2024, près de deux milliards de couronnes avaient déjà été comptabilisés pour ce don et les mesures qui l'accompagnaient. À cette somme s'ajoutent d'autres dépenses d'armement. Le 17 décembre 2025, Oslo a annoncé une enveloppe de 3,2 milliards de couronnes pour des munitions de F-16 et des équipements de défense antiaérienne destinés à l'Ukraine. Bergtun écrit : « Nous ne pouvons pas poursuivre une politique de défense où des milliards sont annoncés à haute voix, tandis que les questions relatives aux coûts et aux résultats ne reçoivent que des réponses floues. » Le vétéran souhaite que la Riksrevisjonen, l'organisme norvégien de contrôle des comptes publics, se penche sur le dossier, notamment sur les contrats d'entretien. Il oppose ces dépenses aux économies demandées aux collectivités, aux écoles et aux hôpitaux du pays. La question avait aussi été soulevée au Parlement. Dès le 7 avril, Peter Frolich, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, interrogeait le gouvernement sur ces avions toujours indisponibles.

**R. I.**

LA 29E ÉDITION DU SILA A BAISSÉ RIDEAU

# Une affluence record de 6,27 millions de visiteurs

**La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) a baissé rideau, avant-hier soir, au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), sur un bilan exceptionnel. Avec une affluence record de plus de 6,27 millions de visiteurs, une ambiance particulièrement animée et une floraison de nouveautés littéraires algériennes, cette édition aura été marquée du sceau d'une effervescence culturelle remarquable. Elle aura donné une place importante aux réflexions décoloniales et aux enjeux de souveraineté culturelle africaine.**

La cérémonie de clôture s'est tenue à la salle Abou El Kacem Khammar, à la Safex. Dans son allocution, la ministre de la Culture Malika Bendouda a qualifié le SILA de « rendez-vous culturel le plus important et la manifestation populaire majeure en Algérie et dans la région ». Organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Salon continue « à engranger les succès qui ont toujours constitué un pari », tout en « battant des records pour devenir une manifestation de dimension mondiale », a-t-elle affirmé.

En présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, de la délégation du Royaume d'Arabie saoudite, pays invité d'honneur, avec le représentant et chef adjoint de la mission diplomatique Ali Al-Othman, de l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Héctor Igarza Cabrera, en sus du commissaire du Salon, Mohamed Iguerb, et de plusieurs personnalités du monde culturel et intellectuel, la ministre a, en cette circonstance, annoncé que le Sultanat d'Oman sera le pays invité d'honneur de la 30e édition du SILA.

Évoquant la participation saoudienne en qualité d'invité d'honneur, Malika Bendouda s'est félicitée d'un programme qu'elle a qualifié de « qualité, riche et diversifié », saluant la présence culturelle du Royaume.

Au-delà de ses chiffres, cette 29e édition aura surtout été portée par une véritable effervescence autour du livre. Les stands ont connu une fréquentation soutenue, dans une atmosphère particulièrement vivante, alors que les lecteurs ont pu découvrir une production éditoriale foisonnante, avec de nombreuses nouveautés dans différents genres et domaines. Les rencontres littéraires, les débats et les présentations d'ouvrages ont, de leur côté, contribué à faire du Salon un espace de circulation des idées et de confrontation des expériences.



La dimension décoloniale a donné une profondeur particulière au programme culturel, en inscrivant les échanges dans une réflexion sur les rapports entre mémoire, identité et émancipation, notamment au sein de l'espace Esprit Panaf, au pavillon Palestine.

De son côté, Mohamed Iguerb a fait état d'une participation record, avec près de 300 000 titres. Le commissaire du Salon a, au demeurant, annoncé que le nombre de visiteurs avait atteint 6 270 427 personnes à la date du vendredi 6 novembre, à 20 heures, confirmant l'ampleur de l'engouement suscité par cette édition.

Par ailleurs, la cérémonie de clôture a été consacrée à la remise des distinctions des différents concours du Salon et à l'hommage rendu à plusieurs personnalités culturelles, intellectuelles et littéraires. Dans le cadre de la troisième édition du prix « Mon premier livre », le jury présidé par l'écrivaine et critique littéraire Inchirah Saâdi a récompensé Meroua Ziane dans la catégorie du meilleur livre en langue arabe, tandis que Dahia Hamitouche a été distinguée pour son roman en langue amazighe.

Le Prix de la traduction, institué à l'occasion de cette 29e édition, a été décerné au romancier et traducteur Mohamed Sari, en reconnaissance de son parcours dans ce domaine. Le Royaume d'Arabie saoudite a, quant à lui, remporté le prix du meilleur stand.

Il convient de noter que des distinctions ont été remises à Nadjat Khadda, Fouad Soufi et Mohamed Meflah pour l'ensemble de leurs œuvres, en hommage à leurs contributions respectives à la vie intellectuelle algérienne.

De même, la cérémonie a été marquée par l'hommage rendu à plusieurs figures de la scène culturelle algérienne qui se sont éteintes, avant de donner rendez-vous aux lecteurs et aux professionnels du livre pour sa trentième édition, en faisant part d'une ambition plus grande.

**Khalil Aouir**

ESSAI-ENQUÊTE D'AHMED BENSAÂDA

# Zoom sur les réseaux d'influence pro-sionistes en France

« **LES RÉSEAUX** d'influence d'ELNET-France passés au crible ». Paru au Salon international du livre d'Alger (SILA 2026), l'essai-enquête d'Ahmed Bensaâda, publié par l'ANEP, se penche sur les mécanismes d'influence d'ELNET dans les sphères politiques françaises et européennes. Ce faisant, l'auteur retrace la création de cette organisation, ses sources de financement, ses relations avec l'entité sioniste et ses activités auprès des décideurs politiques, tout en braquant les projecteurs sur les répercussions de ces réseaux sur les relations entre la France et l'Algérie.

Les réseaux d'influence en lien avec l'entité israélienne au sein des institutions politiques françaises constituent le fil d'Ariane de ce travail d'investigation. Dans « ELNET, le lobby israélien au cœur du pouvoir français », Ahmed Bensaâda s'intéresse nommément à l'European Leadership Network (ELNET), une organisation dont il examine les origines, le fonctionnement, les relais institutionnels et les activités sur la scène politique européenne, et surtout française. L'auteur combine l'investigation avec une grille d'analyse géopolitique engagée. Le livre documente, ipso facto, les différentes formes d'influence que l'organisation exerce, selon lui, auprès des responsables politiques et des décideurs français, mais aussi dans les milieux médiatiques et journalistiques.

## LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES DANS LE VISEUR DE L'ENQUÊTE

L'enquête élargit son champ d'analyse aux conséquences de ces réseaux d'influence sur les relations entre Paris et Alger. Ahmed Bensaâda fait observer que les activités d'ELNET ne se limitent pas à la promotion des intérêts sionistes auprès des décideurs européens, mais s'étendent de surcroît aux enjeux diplomatiques impliquant l'Algérie. Il dénonce des démarches et des prises de position qu'il considère comme participant à la dégradation des relations algéro-françaises. Il conclut cette analyse par une affirmation sans équivoque : « Car, il faut se le dire, ELNET ne travaille pas du tout pour les intérêts de la France, mais pour ceux d'Israël. »

La préface est signée par Jean Bricmont, physicien, philosophe des sciences et essayiste belge, professeur émérite de physique théorique à l'Université catholique de Louvain. Bien connu pour ses travaux en sciences politiques et sociales et pour ses collaborations autour de l'affaire Sokal, il salue vivement le travail de l'auteur. « Ce livre est absolument fascinant et expose au grand jour, en se fondant uniquement sur des sources publiquement disponibles (il n'y a ici nulle "théorie du complot"), l'action d'un lobby pro-israélien qui est tout aussi efficace qu'il est ignoré, non seulement du grand public mais aussi des journalistes et intellectuels. Son efficacité étant en grande partie dépendante de l'ignorance dans laquelle il est maintenu », écrit-il d'emblée.

Le préfacier souligne ensuite le décalage qu'il perçoit entre le traitement médiatique des ingérences étrangères et la place accordée à l'influence pro-sioniste dans le débat public français. « Alors qu'on nous alerte sans arrêt sur une non-démontrée ingérence russe dans la politique intérieure française, l'ingérence israélienne, par l'intermédiaire d'ELNET et d'autres organisations semblables, est non seulement démontrée mais ouvertement revendiquée, comme le montre Bensaada », fait-il remarquer. Et d'anticiper : « Si ce livre est lu en France, il sera évidemment discrédité comme antisémite. Peut-être faut-il saisir cette occasion pour discuter un peu de cette question d'antisémitisme ».

Ahmed Bensaada établit, par conséquent, un parallèle avec l'Europe, où il voit dans la création d'ELNET une transposition d'un modèle d'influence déjà connu. « Il fallait donc trouver le moyen de mettre au pas les décideurs européens "récalcitrants". Et quoi de plus simple que de cloner l'AIPAC et de l'installer en Europe, vu que ce modèle fonctionne à merveille outre-Atlantique ».

Selon l'enquêteur, la France n'échappe absolument pas à cette configuration. « Plusieurs médias français […] lui ont consacré des articles très intéressants mais qui restent très insuffisants pour comprendre la puissance et l'ampleur de la mainmise de cet organisme sur les différentes strates du pouvoir français », indique-t-il.

Pour préciser les objectifs de son travail, Ahmed Bensaâda formule une série de questions qui structurent son enquête : « Qui est donc cette organisation nommée ELNET ? Qui sont ses fondateurs ? Quelle est sa mission ? Qui la finance ? Quelles sont ses relations avec les autorités israéliennes ? Quelle idéologie défend-elle ? Quelles sont ses actions en France et plus généralement en Europe ? Comment procède-t-elle pour envenimer les relations entre la France et l'Algérie ? Répondre à ces questions, telle est la tâche que se donne cet ouvrage ».

**Khalil Aouir**

AHMED BENSAADA, SPÉCIALISTE DES QUESTIONS GÉOSTRATÉGIQUES AU JI :

# «La colonisation se transmet génétiquement dans les esprits»

La reconnaissance des crimes coloniaux demeure une condition essentielle à l'établissement de relations algéro-françaises fondées sur le respect et l'égalité. Intervenant lors d'une conférence consacrée au thème « Torture coloniale : raconter et représenter l'insoutenable », organisée dans le cadre de la deuxième édition du Festival international du court métrage de Timimoun, Ahmed Bensaada, universitaire, spécialiste des questions géostratégiques et auteur, revient, dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, sur la persistance des discours néocolonialistes en France. Il plaide pour la reconnaissance de la torture, l'ouverture des archives et une réappropriation du récit historique par les médias et les acteurs culturels algériens.

**Propos recueillis par Meriem Djouder**



***Le Jeune Indépendant : Peut-on parler aujourd'hui d'amitié ou de renouvellement des relations entre l'Algérie et la France sans reconnaissance des crimes coloniaux, notamment de la torture ?***

Ahmed Bensaada : Politiquement, nous n'avons pas d'autre choix que d'entretenir de bonnes relations avec la France. Cela finira par arriver. Le seul problème réside dans l'existence de groupuscules qui travaillent contre ce rapprochement. J'en ai parlé dans différents articles. Il y a notamment les anciens pieds-noirs, le cercle algérianiste, mais aussi des réseaux de lobbying en France qui ne souhaitent pas que l'Algérie et la France entretiennent de bonnes relations.

Sur le plan mémoriel, il est évident que la France doit faire un pas, comme l'ont fait le Canada et l'Australie, par exemple. L'Espagne a également reconnu les crimes commis dans ses anciennes colonies en Amérique du Sud. La France est l'un des rares pays à ne pas reconnaître les crimes qu'elle a commis dans ses anciennes colonies, particulièrement en Algérie, qui a été le summum de l'atrocité.

Je pense que nous devons parvenir à développer de bonnes relations, mais sur la base d'un dialogue d'égal à égal, d'adulte à adulte, et non dans une logique de colonisateur à colonisé. Aujourd'hui, une partie des médias occidentaux, particulièrement en France, est dominée par des discours d'extrême droite qui ne font circuler que des visions néocolonialistes des relations entre les deux pays. C'est aussi là que réside le problème, dans cette différence d'appréciation. L'Algérien n'est pas considéré à sa juste valeur.

Comme je l'ai dit récemment, on dirait que la colonisation se transmet génétiquement dans les esprits. Des personnes qui n'ont jamais vécu cette période continuent de parler comme les anciens colons. Il y a même des ministres français qui tiennent ce type de discours. Je pense notamment à un ministre, dont je tairai le nom, qui est le fils d'un avocat de l'armée française, lequel a envoyé de nombreux Algériens à la guillotine. Aujourd'hui, il reprend un discours comparable à celui de son père, affirmant que l'Algérie n'aurait jamais existé, qu'elle serait un pays sous-développé, qu'il n'y aurait rien de bon et que nous aurions mieux fait de rester colonisés.

Ce discours se transmet donc de génération en génération. Face à cela, nous devons accomplir notre propre travail. Notre presse, nos médias et toute notre structure culturelle, qu'il s'agisse du cinéma, des reportages, de la musique ou du théâtre, doivent rendre compte de la réalité de la tragédie qui s'est déroulée en Algérie.

***Cette vision se retrouve également dans l'enseignement de l'histoire en France, où la colonisation est parfois présentée sous un jour favorable, notamment à travers les infrastructures construites durant cette période…***

Exactement. Dans les écoles françaises, on constate que certains enseignements dénigrent l'histoire de l'Algérie et minimisent les violences coloniales. Benjamin Stora l'a lui-même expliqué. La véritable histoire de la violence systémique de la colonisation n'est pas enseignée en France.

C'est aussi pour cette raison que certaines déclarations sur les crimes coloniaux provoquent autant d'étonnement dans l'opinion française. Lorsque Jean-Michel Aphatie a évoqué les violences commises par l'armée française en les comparant aux crimes nazis, les réactions ont été nombreuses. Pourtant, ces faits ne sont pas nouveaux. Durant la conquête de l'Algérie, entre 1830 et 1870, les massacres étaient si nombreux que la presse européenne dénonçait régulièrement les agissements des français. Elle s'indignait de ce qui se passait en Algérie.

Des généraux français ont eux-mêmes témoigné de ces violences dans leurs écrits. C'est notamment le cas du général Saint-Arnaud, qui relatait les faits dans des lettres adressées à son frère au 19e siècle. Son témoignage est disponible. Il s'agit donc de faits connus, mais qui ne sont pas suffisamment enseignés, ni mis en valeur dans les productions cinématographiques, les œuvres romanesques et les autres formes de création.

On présente souvent les routes, les bâtiments et les infrastructures comme des bienfaits apportés par la colonisation, alors que les Algériens étaient, à cette époque, maintenus dans l'analphabétisme et privés de nombreux droits. Mais même cette présentation mérite d'être remise en question. Une étude récente menée par une chercheuse a montré que les routes avaient été construites par des Algériens et financées par les impôts prélevés sur la population algérienne.

Il faut également s'interroger sur la finalité de ces infrastructures. À quoi servaient ces routes ? Elles étaient destinées aux intérêts français et permettaient notamment d'acheminer les richesses algériennes vers les ports pour les exporter. Lorsqu'on observe le tracé des routes et des voies ferrées, on constate qu'elles convergeaient vers les ports. Leur objectif était de faciliter l'exploitation du territoire et le transfert de ses richesses vers la France. Ces infrastructures n'étaient donc pas conçues prioritairement pour répondre aux besoins des Algériens, mais pour servir les intérêts économiques de la puissance coloniale.

***Concernant les archives relatives à la torture coloniale, quelles démarches l'État algérien devrait-il entreprendre pour obtenir leur ouverture en France ?***

C'est une histoire très complexe. Benjamin Stora a également expliqué que les gens ne sont pas fiers de reconnaître que leurs ancêtres ont torturé ou tué. Il est donc difficile pour eux de rendre accessibles les archives relatives à ces faits.

Cela ne doit toutefois pas nous empêcher de poursuivre ce travail. Comme je l'ai dit précédemment, si nous parvenons à instaurer un climat d'entente, de respect et de considération mutuelle, dans une relation d'égal à égal et non de colonisateur à colonisé, ce travail pourra être mené dans de meilleures conditions et pour le bien de l'histoire.

Il ne s'agit pas de dénigrer qui que ce soit, mais de faire avancer la connaissance historique. Les personnes qui vivent aujourd'hui en France n'ont pas fait la guerre, tout comme les Algériens d'aujourd'hui ne sont pas ceux qui l'ont menée. Ce sont nos ancêtres qui ont vécu cette guerre. Nous ne demandons pas nécessairement des excuses personnelles, mais une reconnaissance des crimes commis.

Il ne faut pas non plus que cette volonté de dialogue serve à justifier les crimes coloniaux. C'est précisément ce qui est aberrant aujourd'hui. On ne peut pas prétendre construire des relations apaisées tout en cherchant à légitimer les violences du passé.

***Quel rôle les jeunes générations peuvent-elles jouer dans cette démarche de reconnaissance et de transmission de la mémoire ?***

Les jeunes générations doivent pouvoir se parler et s'entendre. J'ai moi-même vécu une partie de la Révolution, mais vous et les jeunes d'aujourd'hui avez aussi une responsabilité dans ce travail de mémoire. Je pense que le dialogue entre les peuples est possible. Rien ne devrait nous empêcher de nous parler, à condition qu'il n'y ait pas de calculs politiques sournois qui viennent compromettre cette démarche.

Nous devons être capables de nous entendre et de dialoguer. Mais il faudrait d'abord que disparaisse cette élite politique française, que je ne considère d'ailleurs pas comme une véritable élite, qui entretient cette vision hostile à l'Algérie et continue de justifier les crimes coloniaux.

Il faut distinguer les peuples et les générations actuelles des responsables des violences du passé. Mais cette distinction ne doit pas conduire à effacer l'histoire ni à banaliser les crimes commis. La reconnaissance demeure indispensable pour établir une relation fondée sur le respect mutuel.

**M. D.**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**WILAYA DE BENI ABBES**

**DIRECTIONDE LA JEUNESSES ET DES SPORTS**

**N.I.F 418029000008385**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction DE LA JEUNESSES ET DES SPORTS de la Wilaya de Béni Abbés, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre N° 02/DJS/2026 Relatif à **TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES A TRAVERS LA WILA YA DE BENI ABBES**, parus aux quotidiens nationaux qu'après en langue étrangère« **Le jeune Indépendant** » le 08/06/2026 et «الامة» 08/06/2026 en arabe ainsi que BOMOP, qu'après l'évaluation finale des offres, TRAVAUX DE REHABILITATION est attribuée provisoirement comme suit :

| Désignation des Travaux | LOS | ETB | N.I.F | Montant de l'offre (Avant correction) DA | Montant de l'offre (Après correction) DA | Délais d'exécution | Note Offre Technique | Remarque |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TRAVAUX DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES A TRAVERS LA WILA YA DE BENI ABBES | **LOT N° 01 :** SALLE OMNI SPORTS 500 PLACES BENI ABBES | **BENOUAHAB KHALED** | **193080101610123** | **11 270 204.40** | **11 270 204.40** | **02 MOINS** | **68 POINTS** | **Moins disant** |
| | **LOT N° 02** : SALLE OMNI SPORTS 500 PLACES OULED KHOUDIR | **BENLAGUID MAHAMMED** | **155080100503166** | **11 493 115.20** | **11 493 115.20** | **02 MOINS** | **47 POINTS** | **Moins disant** |
| | **LOT N° 03:** SALLE SPECIALISE BENI YAKHLEF | **ALARBI LADMI ALI** | **797390299005403** | **11 404 936.20** | **11 404 936.20** | **05 MOINS** | **68 POINTS** | **Moins disant** |
| | **LOT N° 04:** SALLE SPECIALISE TABELBALA | **LARBI SAIDI** | **172080101171151** | **11 994 367.00** | **11 994 367.00** | **03MOINS** | **57 POINTS** | **Moins disant** |

Les soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours (03) à compter du premier jour de la publication du présent avis. Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Béni Abbés dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2631015946**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME**

**NIF : 408012000100098**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**Appel d'offres national ouvert N° 01/2026**

**Apres annulation et déclaration d'infructuosité**

Conformément aux dispositions des articles **65** et **82** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur chargé de la gestion de l'École Nationale Supérieure Maritime de Bou-Ismaïl informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert **N° 01/2026,** organisé après annulation et déclaration d'infructuosité, publié dans les quotidiens nationaux « **Le Jeune Indépendant** » et « **Algérie Direct** » en date du **19 oçtobre 2026,** ainsi que dans la presse électronique « **L'Espoir Libéré** » et « **El Fedjr** » en date du **21 octobre 2026** et au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), portant sur :

**« Approvisionnement de l'École Nationale Supérieure Maritime en denrées alimentaires pour l'exercice financier 2026 »**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément au cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

| N° du lot | Désignation du lot | Soumissionnaire retenu | Nif | Montant de l'offre en ttc après correction | Délai de livraison | Critère |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **02** | **Fruits et légumes** | **Bouancer Mohamed** | **177263200323102** | **3 059 844,00 DA TTC** | **Trois (03) fois par semaine** | **Meilleure note globale 98,42** |
| **04** | **Pain ordinaire 250 g et croissant** | **Déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été reçue pour ce lot** | | | | |

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités à se rapprocher du service des marchés et équipements de l'école, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis, pour que ces résultats leur soient communiqués par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis auprès de la direction de l'École Nationale Supérieure Maritime de Bou-Ismaïl.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt du recours est prorogé au premier jour ouvrable suivant.

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2616036914**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE BATNA 2**

**VICE RECTORAT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION**

**NIF : 0 015 0523 90133 46**

**AVIS D'attribution Provisoire**

**- Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant .réglementation des marchés publics**

**Il est porté a la connaissance des sociétés qui ont participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 010/2026, relatif au projet** Acquisition d'équipements pour les laboratoires pédagogique de l'université de Batna 2..**Apparue le 27-09-2026 dans les journaux nationaux Akhbar Elwatan et. Le Jeune Indépendant**

**- Suite au Procès-verbal dévaluation Technique N° 101/2026 et d'évaluation Financière N° 102/2026 du 22-10-2026**

**"L'Université de Batna 2 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'opération Mentionnée ci-dessus de :**

| LOT | Entreprises Retenues | Montant (DA) | Délai (Jours) | Note Technique 60.../ | Note financière Pts ...40/ | OBS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Acquisition des Paillasses | SARL EMS Mobilier NIF : 001905022605387 | 51.912.679.00 | 07 | 45 | 40 | Mieux-disant |
| ELECTRONIQUE | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 10.415.237.00 | 180 | 56.66 | 40 | Mieux-disant |
| MESURES ELECTRIQUES | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 9.165.499.00 | 180 | 56.66 | 40 | Mieux-disant |
| ASSERVISSEMENT ET REGULATION | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 12.396.230.00 | 180 | 53.33 | 40 | Mieux-disant |
| AUTOMATISME | SARL Micro technologie NIF : 001735072797696 | 3.510.500.00 | 180 | 56.66 | 22.66 | Mieux-disant |
| ELECTRONIQUE DE PUISSANCE ET ENTRAINEMENT ELECTRIQUE | SARL Micro technologie NIF : 001735072797696 | 14.496.580.00 | 120 | 45 | 40 | Mieux-disant |
| SCHEMAS ET APPAREILLAGES | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 3.463.614.00 | 180 | 60 | 23.40 | Mieux-disant |
| CAPTEURS ET LOGIQUE | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 10.592.666.00 | 180 | 60 | 40 | Mieux-disant |
| HYDRAULIQUE | SARL ENTEC NIF : 0999255010478031 | 9.628.647.00 | 150 | 54 | 40 | Mieux-disant |
| Génie Chimique et pharmaceutique | SARL ESLI NIF : 000216001944981 | 59.601.016.72 | 150 | 46 | 40 | Mieux-disant |
| Phénomène de transfert et Pilot | Infructueux à cause de Dépassement de l'autorisation de Programme (AP) | | | | | |

**Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 Portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, les soumissionnaires ont le droit de déposer des recours auprès de la commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'annonce dans les journaux nationaux. Si le dixième jour tombe un jour férié ou un jour de repos légal, le délai pour déposer le recours est prorogé jusqu'au jour suivant.**

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2616036918**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE**
**EL-HARRACH / ALGER**
**E.N.S.A**

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : **408020000160353**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/ENSA/2026

L'École Nationale Supérieure Agronomique El-Harrach / Alger, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

**ACQUISITION D'EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LE LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES GENETIQUES ET BIOTECHNOLOGIES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE**

**Réparti en deux (02) Lots :**

- **Lot n° 01 : Equipements de chromatographie et spectrométrie**
- **Lot n° 02 : Système de Bioréacteurs à immersion temporaire pour la culture cellulaire**

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux qui répondent aux critères sous cités :

➢ **Capacités professionnelles :**

- fabricants ayant une attestation de fabricant délivrée par la chambre algérienne de commerce et d'industrie

-importateur ayant un registre de commerce électronique détient le code d'activité dans le domaine de présent cahier des charges (matériels scientifique ou pédagogique ou matériels de laboratoire).

- **Références professionnelles** : Ayant réalisé durant les cinq (05) dernières années (2020, 2021,2022,2023,2024) au moins un (01) projet similaire à l'objet du cahier des charges (nature des équipements, installation et mise en marche d'équipements scientifique similaires), justifiés par au moins une attestation de bonne exécution, délivrée par les organismes publics ;

**NB : -les soumissionnaires concernés par le lot 1 (doit justifier lors de la remise d'une attestation de bonne exécution de projet similaire, qu'il a réellement réalisé un projet d'au moins 10 000 000.00 DA .**

**- l'attestation de bonne exécution de projet similaire doit contenir la date et l'intitulé de projet réalisé.**

- **Moyens Humains :** ayant au moins un ingénieur ou un master spécialisés en biologie ou agronomie ou chimie ou électrotechnique, avec une expérience d'une année au minimum justifié par diplôme et attestation d'affiliation de la CNAS, CASNOS en cours de validité

**NB : les références professionnelles Les moyens humains déjà demandée dans les conditions d'éligibilité ne seront pas comptabilisé dans l'évaluation.**

➢ **Capacités financières :** ayant réalisé durant les trois dernières années (2022-2023-2024) un chiffre d'affaire moyen supérieur au égal:**12 000 000.00 da** ,visés par les services des impôts et certifié par un commissaire au compte ou C20.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les soumissionnaires peuvent être attributaires d'un ou plusieurs lots.
Les soumissionnaires peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de : **L'École Nationale Supérieure Agronomique El-Harrach / Alger, au niveau du service marchés et équipements, premier étage**, contre le paiement d'une somme de cinq Mille Dinars Algériens (**5.000,00 DA**) à verser au niveau du régisseur de recettes de l'école, domicilié à l'école service comptabilité, même étage.

**Conformément aux articles : 37,38 et 39 de loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation de marché publics le mode de passation retenu est l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales.** Pour **le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financièr e** sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetées ; sur ces dernières doivent être indiqués la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **« dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière »**, selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n°03/ENSA/2026 l'objet de l'appel d'offres».**

**Tout pli portant une quelconque mention ou indication à part celle indiquée ci-dessus, sera rejeté.**

- **Liste des pièces constituant l'offre conformément à l'article 15 du cahier des charges.**

La durée de préparation des offres est fixée de **vingt et un (21) jours** à compter de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit les vingt unième (21ème) jours au plus tard à 12h00.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

**École Nationale Supérieure Agronomique, Rue Des Frères Oueddak Hasen Badi El-Harrach / Alger, au niveau du service marchés et équipements, premier étage.**

L'ouverture en séance publique relatif aux dossiers de candidature, les offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heures. Si cette date coïncide avec un jour férié ou de repos hebdomadaire légal, celle-ci est tacitement reportée au premier jour ouvrable.

L'offre demeure valide pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2616037174**

SUPERCOUPE DE LA CAF

# L'USMA règne sur l'Afrique

**L'USM Alger a remporté la Supercoupe de la CAF en s'imposant 3-1 face à Mamelodi Sundowns, à Pretoria. Solides, efficaces et disciplinés, les Algérois ont pris le dessus sur le club sud-africain dans une rencontre riche en rebondissements, perturbée par une longue interruption à la mi-temps en raison des conditions météorologiques.**




L'USM Alger aborde ce rendez-vous avec un souvenir encore relativement récent. En 2023, les Algériens, sacrés en Coupe de la CAF, avaient déjà remporté la Supercoupe d'Afrique en faisant tomber le champion d'Afrique, Al Ahly (1-0). Les Rouge et Noir avaient alors signé l'un des plus beaux exploits de leur histoire.

Sous l'ambiance des supporters sud-africains, Mamelodi Sundowns et l'USM Alger lancent les hostilités. Les deux équipes s'observent dans ces premières minutes, chacune cherchant à poser son jeu. Malgré leur nombre relativement limité, les supporters de l'USM Alger font entendre leur voix et offrent une ambiance spectaculaire avant le coup d'envoi. Leurs chants résonnent dans une enceinte particulièrement clairsemée, avec seulement 10 000 spectateurs présents et une faible mobilisation du côté des supporters de Mamelodi Sundowns

À peine le temps de s'installer que l'USMA fait déjà mouche. Ahmed Khaldi prend le couloir droit, efface son vis-à-vis d'un dribble bien senti et, arrivé à hauteur de la surface, adresse une passe en retrait parfaitement dosée. Draoui a bien suivi l'action et ne se fait pas prier : il conclut d'une frappe au fond des filets ! Douche froide à Pretoria, où les supporters de Sundowns sont réduits au silence. Les Rouge et Noir prennent les commandes de la rencontre et vont maintenant devoir gérer face à une équipe sud-africaine qui va forcément réagir.

L'USM Alger ne pouvait rêver meilleur départ ! Après l'ouverture du score signée Draoui dès la 4e minute, les supporters usmistes ont littéralement explosé de joie dans les tribunes. Chants, cris et célébrations ont immédiatement envahi leur secteur, donnant une nouvelle dimension à l'ambiance dans le stade.

Piqués au vif par l'ouverture du score, Les Sud-Africains tentent de réagir immédiatement. Ils monopolisent le ballon et font circuler le jeu d'un côté à l'autre, mais sans trouver la faille. L'USMA, bien regroupée, ferme les espaces et ne laisse rien filtrer dans l'axe. Les Sud-Africains peinent à se montrer réellement dangereux : les centres sont repoussés, les tentatives de combinaisons manquent de précision dans les derniers mètres. Pour l'instant, les Algérois gèrent sereinement leur avantage.

Les minutes passent et le scénario se confirme. Sundowns tente bien de hausser le rythme, avec quelques incursions côté gauche et des frappes de loin, mais rien qui ne vienne réellement inquiéter le gardien de l'USMA. Les Algérois restent disciplinés, solidaires dans les duels et attentifs aux appels en profondeur. Le public de Pretoria commence à s'impatienter, tandis que les Rouge et Noir conservent leur précieux avantage sans trembler.

A la 25é minute Après consultation de la VAR, Dahane Beida désigne le point de penalty, sanctionnant la main d'Achraf Abada. Teboho Mokoena s'empare du ballon, prend son élan et, avec un sang-froid remarquable, prend Oussama Benbot à contre-pied.

Le gardien de l'USMA part d'un côté, le ballon file de l'autre : tout est à refaire ! Explosion de joie dans les tribunes de Pretoria. 36e de jeu minute l'USMA reprend les commandes sur coup de pied arrêté et fait taire des tribunes pourtant de plus en plus remplies. Sur un corner bien tiré, une première tête s'écrase sur le poteau et le ballon reste dans la zone de vérité. Plus vigilant que tout le monde, Saâdi Redouani est à l'affût : il devance la défense de Sundowns et, d'une tête opportuniste, envoie le ballon au fond des filets. les joueurs de Lamine N'Diaye suivent parfaitement leur plan à la lettre. Solides derrière et efficaces sur les moindres opportunités d'attaque Après l'interruption due aux intempéries, le ballon roule de nouveau sur une pelouse rendue glissante par la pluie. Lancé sur le côté droit, l'ailier algérois écarte un défenseur de Sundowns d'un geste habile, rentre sur son pied gauche et déclenche une frappe puissante qui ne laisse aucune chance au gardien sud-africain. Déjà passeur décisif sur l'ouverture du score, Khaldi signe cette fois son but et creuse l'écart. L'USMA fait le break à Pretoria et frappe un grand coup, alors que Sundowns pensait avoir repris l'initiative en début de seconde période. les Usmistes signent le break sur une superbe frappe enroulée de Khaldi qui s'en va brosser le petit filet de Williams. Tendeng était à la dernière passe. Coaching gagnant de N'Diaye. Mis à part le penalty évitable concédé par Abada, les Usmistes n'ont jamais été véritablement été inquiétés dans cette finale.

Au coup de sifflet final, la joie est immense dans le camp algérois. Par sa maîtrise et son réalisme, l'USM Alger s'offre un nouveau titre continental de prestige, conquis sur la pelouse de l'un des meilleurs clubs du continent. Héroïque, l'USM Alger a réalisé un superbe exploit en battant Mamelodi Sundowns, détenteur de la Ligue des Champions CAF. Avec ce succès africain, son 4e de l'histoire (2 Coupe de la Confédération CAF et 2 Supercoupe de la CAF), l'USMA devient le second club algérien le plus titré du continent derrière la JS Kabylie avec ses 7 consécration sur le plan continental.



LIGUE 1 MOBILIS, 9e JOURNÉE

# Sétif cale encore à la maison, la JSK freinée à Akbou

La JS Kabylie a vu sa belle dynamique freinée lors du derby face à l'Olympique Akbou. Une rencontre particulièrement disputée, marquée par plusieurs incidents et des regrets pour les hommes de Karim Belhocine.



Pas de vainqueur dans le derby de Kabylie. Ce samedi à Akbou, la JS Kabylie a dû se contenter d'un score vierge (0-0) face à l'Olympique Akbou, pour le compte de la 9e journée de Ligue 1. Un partage des points qui n'enchante personne, mais qui laisse les Canaris dans le sillage immédiat du leader. Dans une rencontre âprement disputée devant une foule nombreuse, les défenses ont pris le pas sur les attaques, même si les occasions n'ont pas manqué de part et d'autre. Les gardiens, Guendouz côté JSK et Ousley côté Akbou, ont multiplié les interventions décisives. Les hommes de Karim Belhocine voient ainsi leur série de succès s'interrompre, après des victoires contre Biskra (4-1), Khenchela (3-0) et El Biar (1-0).

Le point noir de l'après-midi se situe pourtant ailleurs. Certains joueurs akboucois auraient multiplié les provocations en direction des supporters de la région venus encourager la JSK, faisant monter la tension d'un cran. L'atmosphère est devenue électrique, au point que la police a dû intervenir pour calmer les deux camps et que la rencontre a été interrompue. Les supporters locaux ont par ailleurs eu recours à plusieurs reprises à des feux d'artifice. Des scènes regrettables, qui ternissent un derby pourtant très attendu. Côté kabyle, la soirée laisse surtout des motifs d'inquiétude. Le milieu de terrain n'a pas été au rendez-vous : les trois joueurs alignés dans l'entrejeu ont tous passé une rencontre à oublier, sans parvenir à peser sur le jeu ni à fournir des munitions aux attaquants. À cela s'ajoute la sortie sur blessure de Boulkaboul, dont la gravité reste à déterminer et qui inquiète le staff. Devant le but, Messaoudi a également manqué deux occasions franches face au gardien, confirmant un manque de réalisme devenu récurrent dans le dernier geste. Seule éclaircie dans ce tableau, le retour de Belhocini, enfin de retour après plusieurs semaines d'absence.

Au classement, la JSK compte désormais 17 points et rejoint provisoirement le CR Belouizdad, qui a un match de moins et reçoit l'ES Ben Aknoun dimanche. Le MC Alger pointe à une longueur, avec deux rencontres en retard dont celle face aux Kabyles. Akbou, de son côté, reste septième avec 12 points.

### ESS 1 - MBR 1 : SÉTIF CALE ENCORE À LA MAISON

Encore une fois, l'Entente de Sétif s'est fait piéger dans son fief du 8-Mai-1945, en se contentant hier du partage des points face à son adversaire du jour, le MBR. au vu de la physionomie de la rencontre dans son ensemble, les Sétifiens avaient largement les moyens d'empocher les trois points, sans que personne n'y trouve à redire. La partie s'est finalement soldée par un score de parité (1-1). Ce sont les Noir et Blanc qui avaient ouvert la marque par l'intermédiaire de Tabti, avant qu'El Orfi ne remette les pendules à l'heure peu de temps après sur penalty. les Ententistes mettent d'emblée la pression sur la défense adverse. Boumechra rate une occasion en or d'ouvrir la marque. Bien placé dans les six mètres, sa reprise trouve le portier Rahal, qui parvient à sauver son équipe (6'). Quelques minutes plus tard, Hamek, balle au pied, s'infiltre dans la surface de réparation. Fauché par Benabbas, il voit l'arbitre, M. Bouab, solliciter la VAR, avant que ce dernier ne décide de ne pas accorder de penalty.

Poursuivant leurs offensives face à une équipe de Rouissat regroupée en masse dans sa zone, les joueurs du coach Karaoui se procurent d'autres occasions de scorer. Benayad, sur un coup franc direct à la 24', puis Abu Jalbush, à la 33', sont tout près de trouver le chemin des filets gardés par Rahal. Dominateurs et maîtrisant leur sujet, les Ententistes donnent des sueurs froides aux défenseurs du club d'Ouargla, mais sans parvenir à concrétiser leurs occasions. Un scénario qui se poursuit jusqu'à la fin du premier half, sifflé sur un score vierge de zéro à zéro.

Au retour des vestiaires, on assiste au même scénario, avec une équipe sétifienne dominatrice et un adversaire qui cherche avant tout à préserver sa cage inviolée. Mais c'était sans compter sur Tabti, qui parvient enfin à débloquer la situation. On jouait en effet la 53e minute lorsque, sur un bon centre de Khemaissia, l'ancien milieu de terrain du MCA, esseulé dans les six mètres, ne trouve aucune peine à loger le cuir au fond des filets de Rahal. Peu de temps après, Hamek, pourtant seul devant les bois adverses, rate lamentablement l'occasion de doubler la mise. Bien servi par Abu Jalbush, il envoie sa reprise dans les décors.

C'est le tournant du match puisque, à l'heure de jeu et sur leur première véritable occasion de but, les visiteurs parviennent à égaliser. El Orfi transforme un coup franc direct en trouvant les petits filets des bois gardés par Oukidja. Alors qu'on attendait un deuxième but des locaux, le portier Oukidja provoque un penalty qu'il aurait pu éviter en intervenant avec les pieds sur l'attaquant Djahdou, qui venait de faire son entrée. L'arbitre, M. Bouab, désigne sans hésitation le point de penalty. El Orfi se charge d'exécuter la sentence et remet les deux équipes à égalité (70'). La partie s'achève finalement sur ce score de parité (1-1), qui n'arrange nullement les affaires des Sétifiens, lesquels continuent de laisser filer de précieux points dans leur fief du 8-Mai-1945.

# Ligue 2 (9e journée) : La JS Azazga crée la surprise !

**LA NEUVIÈME** journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et devant se poursuivre samedi, a été marquée par le retour de la JS Azazga à hauteur du MSP Batna dans le groupe Centre-Est, ainsi que par la prise de pouvoir provisoire du GC Mascara dans le groupe Centre-Ouest, après son match nul en déplacement face au WA Tlemcen (1-1). Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a perdu son fauteuil de leader en s'inclinant sur la pelouse de la JS Azazga (2-3), dans l'affiche au sommet de cette journée. Un succès précieux pour les joueurs d'Azazga, qui rejoignent leur adversaire du jour en tête du classement avec 17 points chacun, au terme d'une rencontre disputée.

Derrière le duo de tête, la JSM Skikda a réalisé une belle opération en dominant le NRB Teleghma (3-2), consolidant ainsi sa troisième place avec 15 points, en compagnie de l'USM Annaba, tenue en échec en déplacement par le MO Bejaia (1-1). De son côté, le MOB, qui compte un match en moins, porte son total à 14 points et reste au contact du groupe de tête. Le NC Magra, également en quête de confirmation, a été surpris par le CR Béni Thour (0-1), qui signe une victoire importante dans la course au maintien. La JSD Jijel a, pour sa part, remporté une précieuse victoire face à l'AS Khroub (1-0), tandis que l'IRB Nezla s'est imposé à domicile devant le NRB Béni Oulbane (2-0). Enfin, le CA Batna et le Paradou AC se sont neutralisés (0-0).




# GPT-6 Astra optimise un modèle open source sans réentraînement

*Des chercheurs du MIT CSAIL démontrent qu'un modèle frontière comme GPT-6 Astra peut lire et modifier les poids d'un réseau de neurones. L'opération, baptisée "Weight-Space Programming", s'affranchit de la descente de gradient classique pour corriger les limites structurelles des modèles open source.*

L'ajustement des modèles de langage passe traditionnellement par des phases d'apprentissage coûteuses en ressources de calcul. Mais une équipe du MIT CSAIL contourne cette contrainte en utilisant directement les capacités de raisonnement de GPT-6 Astra pour modifier les poids bruts d'autres réseaux de neurones. Les chercheurs ont confié à l'IA d'OpenAI la tâche d'améliorer les compétences mathématiques du modèle Qwen3.5-0.8B.

Astra a identifié une anomalie générant des boucles de raisonnement, responsables de l'échec de 93 % des requêtes mathématiques complexes par dépassement de la limite de tokens. L'outil a remonté ces boucles jusqu'à une direction spécifique inscrite dans les couches 15 et 19 du modèle. En soustrayant cette direction, Astra a ensuite modifié très exactement 131 072 poids sur les 0,8 milliard que compte le modèle, soit une intervention sur 0,016 % de l'architecture globale.

### Des performances mathématiques démultipliées

Et cette correction microscopique a produit des effets importants sur les bancs d'essai. Le score du modèle Qwen sur le benchmark MATH-500 est passé de 7,9 % à 48,1 %. La capacité du modèle à suivre des instructions (mesurée par le benchmark IFEval) a également triplé, passant de 21 % à 62,3 %. Et la part des réponses interrompues artificiellement a chuté de 93 % à 33 %. L'intervention n'injecte par ailleurs aucune connaissance mathématique supplémentaire. Elle lève simplement un blocage technique qui empêchait le modèle de formuler des solutions qu'il possédait déjà. Enfin, le MIT CSAIL a confirmé cette démonstration en appliquant la même méthode au modèle Gemma 3 270M. Ce dernier, exempt de boucles de raisonnement, n'a enregistré aucune progression significative de ses scores post-modification.

### Validation communautaire et rapprochement avec l'ablitération

La robustesse de l'approche a ensuite été testée et vérifiée par la communauté open source, mentionne Korben.info. Sur la plateforme Hugging Face, le chercheur indépendant Jonathan Coletti a reproduit l'expérience en appliquant les poids générés par Astra sur le modèle Qwen de base. Son évaluation indépendante affiche un score grimpant de 7,4 % à 50,2 %.

Mais ce résultat s'accompagne d'une forte contrainte. L'amélioration des scores exige en effet l'activation du mode "Thinking" (réflexion). Sans ce paramètre, le modèle retouché perd deux points de performance par rapport à sa version d'origine.

Cette soustraction d'une direction indésirable dans l'espace des poids s'apparente techniquement à l'ablitération, une méthode de logicielle déjà employée pour désactiver les filtres de censure intégrés aux LLM.

## Génération de code : Mistral rachète SkipLabs pour automatiser la vérification agentique

**MISTRAL** annonce l'acquisition de la start-up française SkipLabs, spécialisée dans la programmation logicielle. Cette cinquième opération de croissance externe en moins d'un an structure l'offensive du groupe sur la génération de code, un segment dominé par les acteurs américains.

L'équipe de six ingénieurs de SkipLabs constitue désormais la nouvelle équipe « Langage » de Mistral. Jusqu'ici, les outils de vérification de code ciblaient les développeurs humains, et ce via des boucles de rétroaction et des messages d'erreur à interpréter.

Mais les agents d'IA qui désormais génèrent la majorité du code, Oracle indique que 70 % de son propre code informatique est désormais généré par l'IA, requièrent eux des compilateurs et des systèmes d'analyse capables d'évaluer le code en temps réel durant son écriture.

L'intégration de la technologie SkipLabs à la stack de Mistral AI vise donc à concevoir des langages permettant aux modèles de raisonner et de s'auto-corriger nativement, de la phase d'entraînement jusqu'à la vérification du logiciel final.

« Avec l'IA, l'auteur n'est plus une personne. Cela brise la plupart des hypothèses sur lesquelles reposent ces outils et c'est précisément la partie passionnante : nous pouvons les réinventer à partir de zéro. Chez Mistral, nous pouvons intégrer ces idées jusqu'à la manière dont les modèles sont entraînés », détaille Julien Verlaguet, fondateur de SkipLabs et ancien chercheur chez Meta (FAIR).

### Le déploiement local comme levier de conformité

Le marché de l'assistance au code s'impose comme un relais de croissance majeur pour les éditeurs de LLM, à l'image d'OpenAI ou d'Anthropic, ainsi que pour les interfaces spécialisées comme Cursor.

Et Mistral positionne lui aussi sa propre gamme logicielle, composée des modèles Codestral, Devstral et Mistral Code.

L'éditeur français fonde par ailleurs son avantage concurrentiel sur son architecture d'hébergement. Ses solutions s'installent sur des postes de travail locaux, des clouds




privés ou directement sur les serveurs d'entreprise. Cette approche répond aux exigences des industries régulées en matière de protection de la propriété intellectuelle. Des donneurs d'ordre comme la SNCF et Capgemini ont validé ce modèle d'intégration pour leurs équipes de développement.

### Une consolidation à marche forcée

Valorisé à 25 milliards de dollars, Mistral accélère son programme d'intégration verticale pour capter ses compétences de niche. La société parisienne multiplie les opérations de fusion-acquisition afin de déployer des modèles spécialisés par industrie.

Et de fait, ses récents rachats couvre l'ensemble de la chaîne de valeur numérique :

Pimento pour l'automatisation du marketing.

Emmi AI pour les processus industriels.

New Material pour la conception de produits.

Koyeb sur les infrastructures d'hébergement cloud.

L'absorption de SkipLabs dote Mistral d'un socle d'ingénierie interne (framework open source) pour systématiser au final la production de code fiable, un prérequis pour déployer des agents logiciels autonomes en environnement de production.

# Modern Warfare 4 et SBMM : ce qu'un VPN change vraiment Au matchmaking




*Deux semaines après sa sortie, Call of Duty: Modern Warfare 4 concentre déjà les critiques autour d'un matchmaking jugé trop exigeant, d'autant que l'Open Matchmaking proposé dans Black Ops 7 n'a pas été reconduit. Le VPN revient donc dans toutes les discussions comme un moyen d'influencer la composition des lobbies, à condition de bien comprendre ce qu'il permet réellement, et ce qu'il ne fera jamais à votre place.*

Disponible depuis le 23 octobre sur PC, PS5, Xbox Series et Switch 2, Modern Warfare 4 applique le Skill-Based Matchmaking (SBMM) à l'ensemble de ses modes multijoueur, sans playlist alternative au lancement. Un changement de cap notable pour les joueurs qui avaient pris goût aux salons Open Matchmaking clairement identifiés de Black Ops 7, et qui cherchent désormais d'autres façons de retrouver des parties un peu moins crispées.

C'est dans ce contexte que CyberGhost VPN, premier du comparatif des meilleurs VPN de Clubic et de notre sélection des meilleurs VPN pour le gaming, propose son abonnement 2 ans avec 2 mois offerts à 2,19 € par mois, soit 56,94 € réglés en une fois pour 26 mois, contre 11,99 € par mois pour la formule sans engagement.

## Modern Warfare 4 renoue avec des lobbies sous haute tension

Le SBMM de Modern Warfare 4 ne se contente pas de regarder votre ratio éliminations/morts. Le système croise le ratio victoires/défaites, le score par minute, le niveau du joueur, le ping, le temps de recherche et le nombre de joueurs disponibles, auxquels s'ajoute le rang en Ranked Play, et il peut ponctuellement orienter vers des salons plus accessibles après une série de défaites. Infinity Ward avait bien testé l'Open Matchmaking pendant la bêta, mais n'a pas confirmé son retour depuis la sortie.

Sur les forums et les réseaux sociaux, beaucoup de joueurs décrivent une boucle épuisante d'éliminations et de réapparitions, avec le sentiment que chaque partie se joue comme une finale. Interrogé par IGN, le directeur créatif du multijoueur Joe Cecot estime qu'un matchmaking parfait n'est peut-être pas atteignable et précise que le studio ne détaillera pas le fonctionnement exact du système, ce qui laisse peu d'espoir d'un assouplissement rapide.

## « Ping is King » : ce que le matchmaking regarde avant votre niveau

Pour comprendre où un VPN peut intervenir, il faut revenir au livre blanc publié par Activision en 2024 sur le matchmaking de Call of Duty. L'éditeur y explique que la qualité de connexion est le critère le plus déterminant, suivi du temps de recherche, la compétence n'étant qu'un facteur parmi d'autres comme la plateforme, le périphérique ou l'activation du chat vocal. Activision y reconnaissait aussi avoir mené des tests discrets en réduisant le poids du niveau, tests au terme desquels les joueurs concernés quittaient davantage de parties et jouaient moins longtemps.

Autrement dit, le jeu cherche d'abord à vous associer à des joueurs proches du même centre de données, puis à lancer la partie vite, et seulement ensuite à équilibrer les niveaux. C'est précisément sur ce premier étage, la localisation apparente de votre connexion, qu'un VPN peut jouer.

## Le VPN, un levier indirect plutôt qu'un interrupteur magique

Soyons clairs d'emblée : aucun VPN ne désactive le SBMM, puisque celui-ci est calculé côté serveur par Activision à partir de vos statistiques de compte.

En vous connectant à un serveur VPN situé dans une autre région, vous changez en revanche le bassin de joueurs dans lequel le matchmaking va puiser. L'idée défendue par de nombreux joueurs est que, dans une région où il est tard dans la nuit, la population disponible se réduit et le système, soucieux de ne pas allonger les temps d'attente, se montre moins regardant sur l'écart de niveau. C'est une logique cohérente avec les priorités affichées par Activision, mais l'effet n'est ni garanti ni documenté officiellement, et il varie fortement d'une session à l'autre.

Le revers est connu :
faire transiter ses données par un pays lointain allonge mécaniquement le trajet, et donc la latence. Comme nous l'expliquions dans notre dossier sur l'intérêt d'un VPN pour Call of Duty, un VPN n'améliore pas directement votre ping, et quelques dizaines de millisecondes supplémentaires peuvent coûter davantage de duels qu'un lobby plus accessible n'en fait gagner. Le bon compromis consiste généralement à tester des régions voisines plutôt qu'un autre continent, en gardant un œil sur la latence affichée en jeu.

Le VPN garde par ailleurs des atouts moins spectaculaires mais bien réels pour les joueurs : il masque votre adresse IP aux autres utilisateurs, ce qui limite les risques d'attaque par déni de service visant les joueurs les plus exposés, et il peut contourner un éventuel bridage de la bande passante par le fournisseur d'accès lorsque celui-ci détecte du jeu en ligne.

## Les garde-fous d'Activision à connaître avant de changer de région

Activision surveille ces pratiques de près. Dès la Saison 1 de Black Ops 6 et Warzone, fin 2024, l'éditeur a durci les seuils de ping pour maintenir les joueurs dans leur région et limiter l'usage abusif des VPN, avec un déploiement progressif dont la sévérité exacte n'a pas été précisée. En pratique, une connexion trop lointaine risque donc surtout de vous valoir des recherches interminables ou des parties injouables.

Côté règlement, la politique de sécurité de Call of Duty ne cite pas nommément les VPN, mais elle sanctionne toute tentative de masquer ou de déguiser l'identité d'un joueur ou de son matériel, une formulation suffisamment large pour inviter à la prudence. Le reverse boosting, qui consiste à perdre volontairement pour faire baisser son niveau estimé, peut quant à lui restreindre le matchmaking, voire mener à un bannissement.

Utiliser un VPN pour jouer depuis l'étranger, se protéger ou tester une région voisine reste un usage raisonnable, alors que s'en servir pour contourner une sanction est à proscrire.

## Comment configurer un VPN pour Modern Warfare 4 ?

Jour à Modern Warfare 4 Sur PC avec un VPN

Une fois l'application CyberGhost installée, le plus simple est de passer par la catégorie de serveurs dédiés au jeu, puis de conserver WireGuard comme protocole, généralement le plus léger en latence. Le split tunneling permet ensuite de ne faire passer que le jeu, ou au contraire tout sauf le jeu, par le VPN, afin de garder un accès direct au reste de vos applications. Il suffit alors de lancer Modern Warfare 4 après l'établissement de la connexion et d'activer l'affichage de la latence dans les options de télémétrie pour juger, partie après partie, si la région choisie tient la route.

Jour à Modern Warfare 4 sur PS5, Xbox Series et Switch 2 avec un VPN

Les consoles n'acceptent pas d'application VPN classique. La solution la plus propre consiste à configurer CyberGhost directement sur un routeur compatible, ce que le service prend en charge, afin que tout le trafic de la console passe par le tunnel chiffré. À défaut, un PC sous Windows peut partager sa connexion VPN avec la console, au prix d'une installation un peu plus bricolée.

## Pourquoi CyberGhost tient la corde chez les joueurs ?

CyberGhost fait partie des rares VPN à réserver une partie de son infrastructure aux joueurs, avec des serveurs optimisés pour le gaming, ce qui lui vaut la première place de notre sélection des meilleurs VPN pour jouer en ligne grâce à son équilibre entre latence maîtrisée, compatibilité étendue et simplicité.

Le réseau compte plus de 11 000 serveurs dans 100 pays, ce qui laisse une vraie latitude pour tester différentes régions, et un même abonnement couvre jusqu'à sept appareils, de l'ordinateur au smartphone en passant par le routeur du salon.

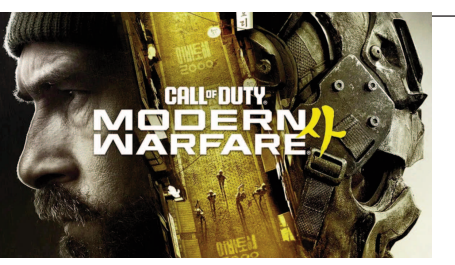
Noté 9,8/10 par la rédaction, le service prend en charge WireGuard, OpenVPN et IKEv2, et son kill switch coupe le trafic si le tunnel décroche, pour éviter que votre adresse IP réelle ne s'expose en pleine session. Sa politique no-logs est auditée et fait l'objet de rapports de transparence réguliers, et la garantie de remboursement de 45 jours laisse largement le temps de vérifier, sur ses propres parties, si le jeu en vaut la chandelle. Pour aller plus loin, notre avis complet sur CyberGhost détaille ses performances et ses limites.

### ✅ Les points forts

Serveurs optimisés pour le jeu en ligne.
Choix de 100 pays pour tester d'autres régions.
Split tunneling et kill switch inclus.
Garantie de remboursement de 45 jours.

### ❌ Les limites

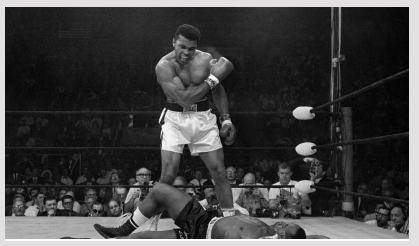
Aucun effet garanti sur le SBMM, qui reste calculé côté serveur.
Latence en hausse sur les régions éloignées.
Configuration via routeur nécessaire sur console.
Renouvellement annuel automatique à surveiller.




Un VPN ne fera pas disparaître le SBMM de Modern Warfare 4, mais il donne la main sur la région de connexion, et donc sur une partie des joueurs que vous croiserez, à condition de surveiller sa latence et de rester dans un usage raisonnable. CyberGhost, avec ses serveurs dédiés au jeu et ses 45 jours pour changer d'avis, offre un terrain d'essai confortable pour tester la méthode sans pression.

Un VPN ne fera pas disparaître le SBMM de Modern Warfare 4, mais il donne la main sur la région de connexion, et donc sur une partie des joueurs que vous croiserez, à condition de surveiller sa latence et de rester dans un usage raisonnable. CyberGhost, avec ses serveurs dédiés au jeu et ses 45 jours pour changer d'avis, offre un terrain d'essai confortable pour tester la méthode sans pression.

## Mohamed Ali est devenu boxeur parce qu'on lui a volé son vélo quand il avait 12 ans !



**EN 1954,** un enfant de 12 ans, qui allait par la suite basculer le monde de la boxe, s'est fait volé sa bicyclette alors qu'il était dans un auditorium pour de la nourriture gratuite dans le cadre d'un festival.
Frustré, ce jeune enfant signale le vol à un policier du nom de Joe Martin en lui déclarant qu'il allait tabasser celui qui avait commis ce vol. Le policier, qui était entraineur de boxe, lui a répondu qu'il faut tout d'abord apprendre à se battre en lui proposant de devenir son apprenti, pour après devenir Mohamed Ali, la légende de la boxe.

## Le petit-fils de la créatrice du bunker d'Hitler a construit le bunker de Saddam Hussein !



**BEAUCOUP** de personnes partagent leur métier avec leur fils ou leur fille dans le but de leur transmettre leur héritage et la compétence qu'ils pratiquent.
Cependant, construire des casemates pour des dictateurs et des ennemis de l'humanité n'est pas un métier qu'on est fier de transmettre aux futures générations. Tel fût l'héritage de la femme qui a conçu le bunker l'Adolf Hitler, en effet, deux générations plus tard, le concepteur du bunker de Saddam Hussein n'était autre que son petit-fils.

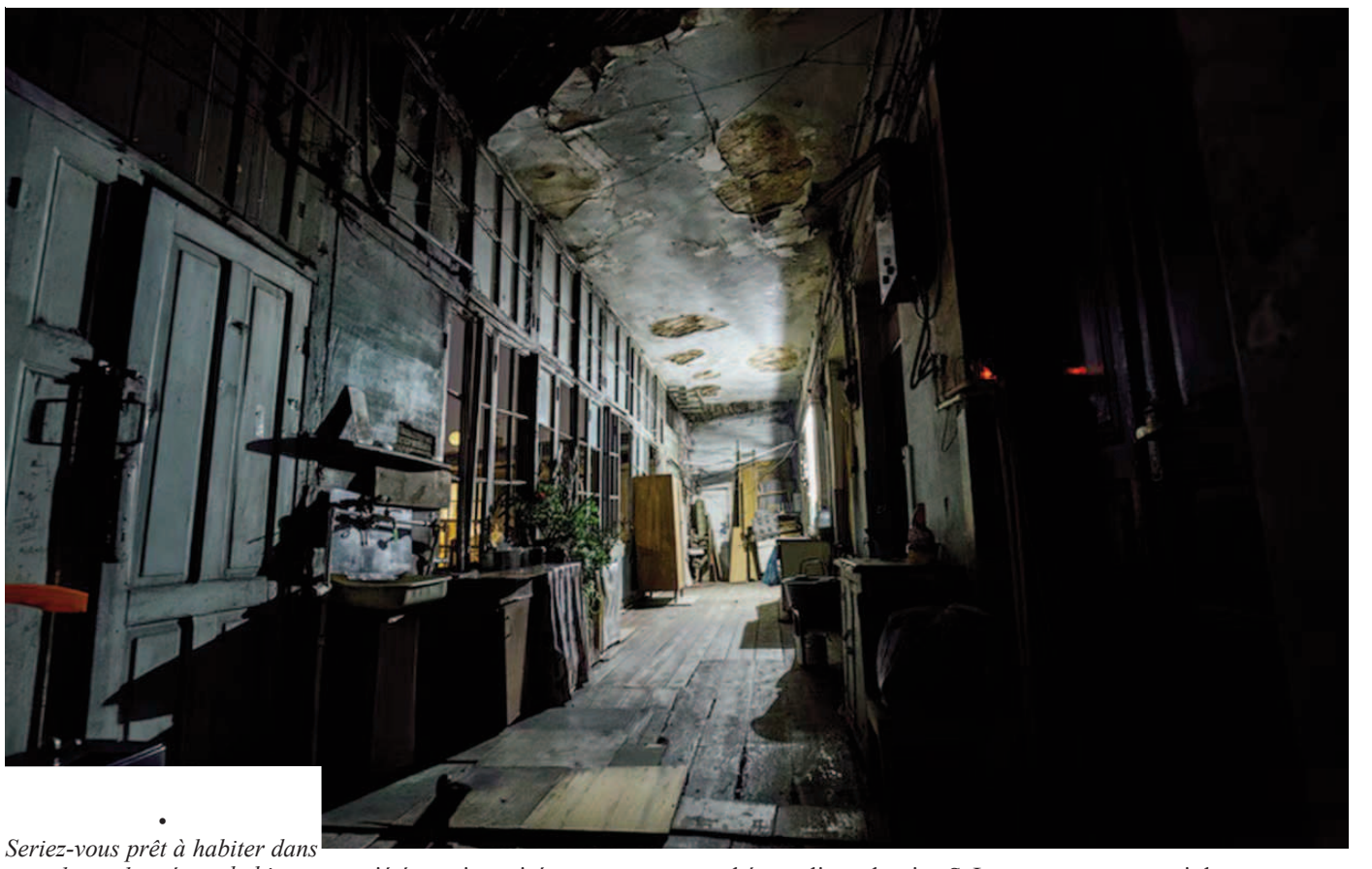
## Il a reçu une médaille pour avoir tué 505 personnes en seulement 100 jours !



**À L'HIVER** de 1939, l'Union soviétique a décidé d'envahir la Finlande sous les ordres de Joseph Staline. À cette époque-là, il y'avait Simo Häyhä, un soldat finlandais surnommé « la mort blanche », qui n'a pas accepté que son pays succombe à cette invasion.
En effet, Lors de l'attaque soviétique, il a réussi à tuer 505 soldats soviets en seulement 100 jours. Les soviets ont tenté de bombarder la zone où il se trouvait et d'envoyer leurs tireurs d'élite pour le tuer, en vain. Enfin, Un tireur d'élite soviétique a réussi à lui tirer dessus, l'envoyant dans le coma pendant 11 jours. Quand Simo Häyhä s'est réveillé, les Soviétiques avaient renoncé à leur guerre contre la Finlande. Il a donc reçu une médaille pour sa bravoure et a vécu à l'âge de 97 ans.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

# Après un drame, ils emménagent à prix bradé dans une maison où il s'est passé « quelque chose »



*Seriez-vous prêt à habiter dans un lieu « hanté » si le bien s'avère moins cher que sur le marché ? Au Japon, les prix des biens au passé tumultueux sont bradés pour attirer locataires et acheteurs, malgré la peur et les superstitions.*

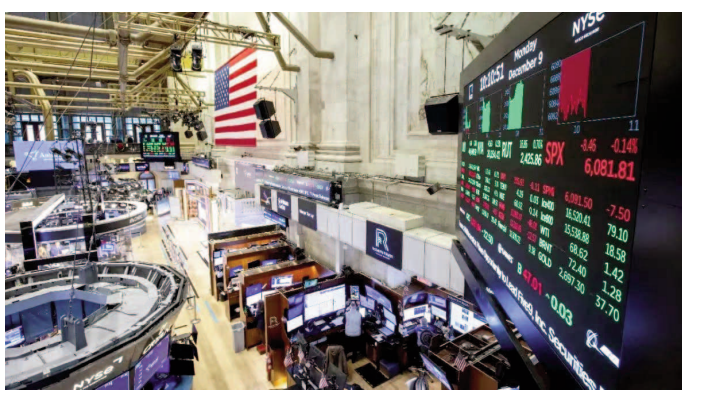
Ryua n'a pas peur des fantômes. Elle dit même cohabiter avec un dans son appartement de location à Tokyo, au Japon. « Lorsque j'ai visité les lieux, un homme se tenait là, me fixant du regard, raconte-t-elle à la BBC. Comme l'agent immobilier ne le voyait pas, j'ai compris qu'il devait s'agir d'un fantôme. »
Loin de l'effrayer, la Japonaise a décidé d'élire domicile dans l'appartement. Depuis quatre ans, elle dit entendre au quotidien des bruits de pas incessants ainsi que la voix du fantôme. Ryua a appris qu'un homme s'y était suicidé. Grâce à cela, elle bénéficie d'une réduction de près de 30 % sur son loyer pour son studio de 25 m² situé dans un quartier branché. Elle explique qu'elle paie 45 000 yens (253 €) par mois, au lieu des 62 000 yens (350 €) habituels.
Le marché singulier des propriétés « stigmatisées »
Au Japon, les acheteurs qui ne sont pas trop superstitieux ont accès à une catégorie de logements appelés jiko bukken, ce qui désigne les propriétés « stigmatisées » ou « à l'origine d'un incident ». Conformément aux directives publiées par le gouvernement en 2021, les agents immobiliers japonais sont tenus de signaler les cas de suicide, de meurtre, de décès par incendie, ainsi que toute mort dont le corps n'a pas été découvert avant un long moment.
Pour les biens immobiliers destinés à la location, ces informations doivent être communiquées pendant trois ans, tandis que pour tout bien mis en vente, elles doivent être divulguées de manière illimitée. Un crime récent et très médiatisé, dont l'adresse reste associée au fait divers, est susceptible de peser sur la décision d'un acheteur.
Le vendeur qui n'en parle pas s'expose alors à un vrai risque juridique.
En France, la législation n'est pas aussi directe.
Un crime ou un suicide survenu dans une maison ne constitue pas, en lui-même, un vice caché, explique le site SeLoger. En revanche, cela ne signifie pas pour autant que le vendeur peut tout garder pour lui. La loi impose à chaque partie de révéler à l'autre toute information « dont l'importance est déterminante » pour son consentement. Si le vendeur sait qu'un fait pourrait faire renoncer l'acheteur ou le pousser à négocier, et qu'il choisit malgré tout de se taire, la vente peut être remise en cause.

### Des prix bradés

Partout dans le monde, il est bien plus difficile de vendre ou de louer une maison au passé lourd, où un meurtre aurait marqué les lieux. Mais au Japon, les fantômes sont vraiment pris au sérieux. Comme l'explique l'agent immobilier tokyoïte Erik Oskamp à la BBC, les Japonais sont particulièrement superstitieux. « Même un appartement jouxtant un cimetière sera difficile à louer, surtout si les tombes sont visibles depuis la cuisine », explique-t-il.
Le pays possède un mot, « yuurei », pour désigner un esprit errant et tourmenté. Ces fantômes concernent les personnes décédées dans des circonstances violentes ou tragiques : assassinées, qui se sont suicidées mais aussi simplement mortes seules. Si en plus elles ont rendu l'âme chez elles, la croyance veut que leurs esprits ne disparaissent jamais.
« Le pire, c'est un suicide dans l'appartement, continue l'agent immobilier. Même si quelqu'un s'est jeté du toit, beaucoup de locataires déménageront. Un crime grave ou une mort dans la solitude peuvent également poser problème. »
Pourtant, face à la flambée des prix de l'immobilier ces dernières années dans le pays, ainsi qu'à la forte hausse du coût de la vie en général, une enquête menée en 2025 a révélé que plus de la moitié des Japonais loueraient désormais un jiko bukken si le prix était abordable. Diane Tincher, une Américaine vivant au Japon, a ainsi pu s'offrir une maison pour 20 millions (112 500 €), dans un quartier où des propriétés similaires se vendent généralement jusqu'à 45 millions de yens (253 000 €). L'agent immobilier l'avait prévenu qu'une femme âgée y était décédée seule, justifiant ce prix deux fois moins élevé.

# Midterms 2026: Les inquiétudes sur la bulle IA et les data centers plongent les bourses mondiales dans la tourmente

**DÉGRINGOLADE** Après la victoire démocrate aux élections de mi-mandat américaines, le
secteur de la tech essuie une vague de dégagements massifs qui fait vaciller les marchés mondiaux
Avis de tempête sur la tech mondiale. Dans le sillage de la victoire démocrate aux élections de mi-mandat américaines, les valeurs technologiques ont subi un violent mouvement de vente sur les marchés. Il accélère une correction déjà engagée depuis plusieurs semaines. L'indice Nasdaq 100, qui rassemble cent grandes capitalisations non financières américaines dominées par les géants du numérique, a lâché près de 15 % depuis son record du 6 octobre.




Le coup est rude pour les
« Sept Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla), piliers de la Bourse new-yorkaise. Leur valeur cumulée a fondu de 9,5 % depuis cette date, effaçant près de 2.400 milliards de dollars. Parmi les reculs marquants figurent Nvidia (-24 %), Alphabet, maison mère de Google (-18 %), et Meta (-16,5 %).

# Le monde est au bord d'une grave crise du sable

*Les réserves de sable de la planète s'épuisent progressivement, notamment en raison de l'exploitation massive de cette ressource par l'industrie de la construction. Cette extraction intensive entraîne de lourdes conséquences environnementales et menace l'équilibre de nombreux écosystèmes.*



*Le sable artificiel : la solution face à la crise du sable mondiale ?*

Le sable est l'une des ressources les plus exploitées au monde, juste derrière l'eau. Indispensable à la fabrication de matériaux essentiels comme le béton, le verre ou encore certains composants électroniques, il est extrait en quantités toujours plus importantes. Pourtant, cette exploitation massive prélève les sédiments fluviaux bien plus rapidement que les processus naturels ne peuvent les renouveler, provoquant d'importants dommages environnementaux.

Dans une étude récemment publiée dans la revue Reviews of Geophysics, des scientifiques ont analysé 411 recherches menées depuis 1974. Leurs travaux ont révélé que la demande mondiale en sable dépasse largement les capacités naturelles de renouvellement de la planète. Le Vietnam en est un parfait exemple puisque les taux d'extraction là-bas sont environ 11,8 fois supérieurs au taux de remplacement naturel des sédiments, qui est d'environ 6,18 mégatonnes par an.

### Le sable fluvial, une ressource très recherchée par le secteur de la construction

"Entre 2015 et 2022, environ 366 millions de mètres cubes de sable y ont été extraits, provoquant un déficit sédimentaire massif qui a entraîné une incision moyenne du lit de la rivière de 0,48 mètre au total, soit 0,053 mètre par an", a expliqué Dung Duc Tran, auteur de l'étude, à ScienceAlert. En sept ans, le fond du fleuve s'est ainsi abaissé de près d'un demi-mètre. Une évolution qui peut sembler minime à la surface de l'eau, mais qui entraîne des conséquences importantes sur le débit du fleuve, l'équilibre de cet écosystème fluvial et la stabilité des berges environnantes.

Dans la partie vietnamienne du delta du Mékong, plus de 1 800 maisons se sont effondrées entre 2018 et 2020 en raison de l'érosion des berges. Ces modifications du lit de la rivière amplifient également ce que l'on appelle "l'effet de remous", un phénomène qui permet à l'eau salée de remonter de plus en plus loin en amont. Si le rythme actuel d'extraction de sable dans le Mékong vietnamien se maintient, les experts estiment qu'il pourrait ne plus y avoir de sable disponible d'ici 2035. Mais le Mékong n'est qu'une des nombreuses victimes du boom international de la construction, qui dépend fortement du sable pour fabriquer du béton et d'autres matériaux de construction.

Le lac Poyang en Chine a également subi des changements si drastiques qu'ils sont visibles depuis l'espace. Tout comme de nombreuses voies navigables indiennes ont connu le même sort, notamment les rivières Mayurakshi, Kollidam, Subarnarekha et Ajay.

"Le sable et le gravier sont les matériaux solides les plus extraits au monde et sont essentiels à l'urbanisation et au développement des infrastructures.

Ensemble, ils représentent plus de 70 % du béton en volume et sont largement utilisés dans le béton, l'asphalte, les routes, les bâtiments et les fondations", a déclaré Edward Park, géographe à l'Université technologique de Nanyang (NTU) de Singapour.

### Une extraction de sable qui doit être mieux encadrée selon les besoins des pays

Selon lui, le sable fluvial est particulièrement apprécié dans la construction car "ses grains offrent généralement une friction adéquate et parce qu'il est généralement non salin".

Ce sont les grains imbriqués du sable de rivière qui le rendent particulièrement adapté à la bonification des terres. Il n'est ni instable, comme le sable du désert, ni salé, comme le sable marin.

"Les entreprises de construction, les promoteurs immobiliers et les entrepreneurs en infrastructures bénéficient de l'accès à une matière première essentielle pour le béton, les routes, les logements et l'aménagement du territoire", a-t-il ajouté. En menant leurs travaux, les scientifiques ont découvert que de nombreux pays n'ont même pas accès aux données dont ils auraient besoin pour mettre en balance leurs besoins économiques et l'impact environnemental et social.

C'est pourquoi ils estiment que "l'extraction devrait être limitée à des sites et à des volumes soigneusement sélectionnés en fonction des bilans sédimentaires fluviaux et des taux de reconstitution naturelle".

"Un meilleur suivi, une application plus stricte de la loi contre l'exploitation minière illégale, des limites d'extraction saisonnières et des zones d'exploitation minière durables permettraient de réduire davantage les dommages environnementaux", a conclu Edward Park, principal auteur de l'étude.

## Cette région de l'océan pourrait jouer un rôle clé dans le climat… mais reste encore largement méconnue

**DEPUIS** plusieurs décennies, les scientifiques pensent qu'un phénomène océanique qui a des effets sur le climat, l'AMOC, est dû à un passage accru de sel et d'eaux chaudes de l'océan indien au sud de l'Afrique. Mais, selon une nouvelle étude géologique, ce n'est peut-être pas aussi clair. Les océans et leurs courants jouent un rôle central dans les événements climatiques qui nous affectent.

La plus célèbre de leurs manifestations, dont l'occurrence 2026 fait craindre le pire à l'Asie, est El Niño. Mais il existe d'autres phénomènes océanographiques majeurs. C'est notamment le cas de la Circulation méridienne de retournement Atlantique, dont l'acronyme usuel est AMOC (en référence à son appellation anglophone). L'AMOC désigne le phénomène selon lequel, dans l'Atlantique, l'eau chaude est projetée à la surface vers le nord et redescend, plus froide et plus dense, dans les profondeurs de l'océan. Un mécanisme qui affecte le climat, notamment européen. Pendant des décennies, les scientifiques ont cru que le courant des Aiguilles, autour de l'Afrique du Sud, affectait directement l'AMOC. Une nouvelle étude publiée dans Nature Geoscience remet cette hypothèse en doute.

### Plusieurs phénomènes ont lieu dans l'océan Atlantique, mais existe-t-il des effets de causalité entre eux ?

Le courant des Aiguilles subit un détachement, une sorte de fuite, qui permet un transfert des eaux entre celles, chaudes et très salées de l'océan Indien, et l'Atlantique. Les géologues croient depuis longtemps que cet apport en sel, notamment, permet de créer les conditions de l'AMOC. Plus le sel passe à travers le détachement du courant des Aiguilles, pensaient-ils, plus le phénomène de retournement Atlantique est intense et les conséquences sur le climat visibles. En étudiant des sédiments issus de l'Atlantique d'il y a plus de 3 millions d'années, des chercheurs mettent cette certitude à mal.






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  **Mob. :**
  **(0662) 18.41.81**
  **Fax :**
  **(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  **Tél. :**
  **(026) 22.95.62**
  **Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  **Tél-Fax :**
  **(031) 66.32.64**
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  **N° Tél :**
  **034-12-66-21**
  **Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  **Tél. :**
  **(024) 43.60.26**

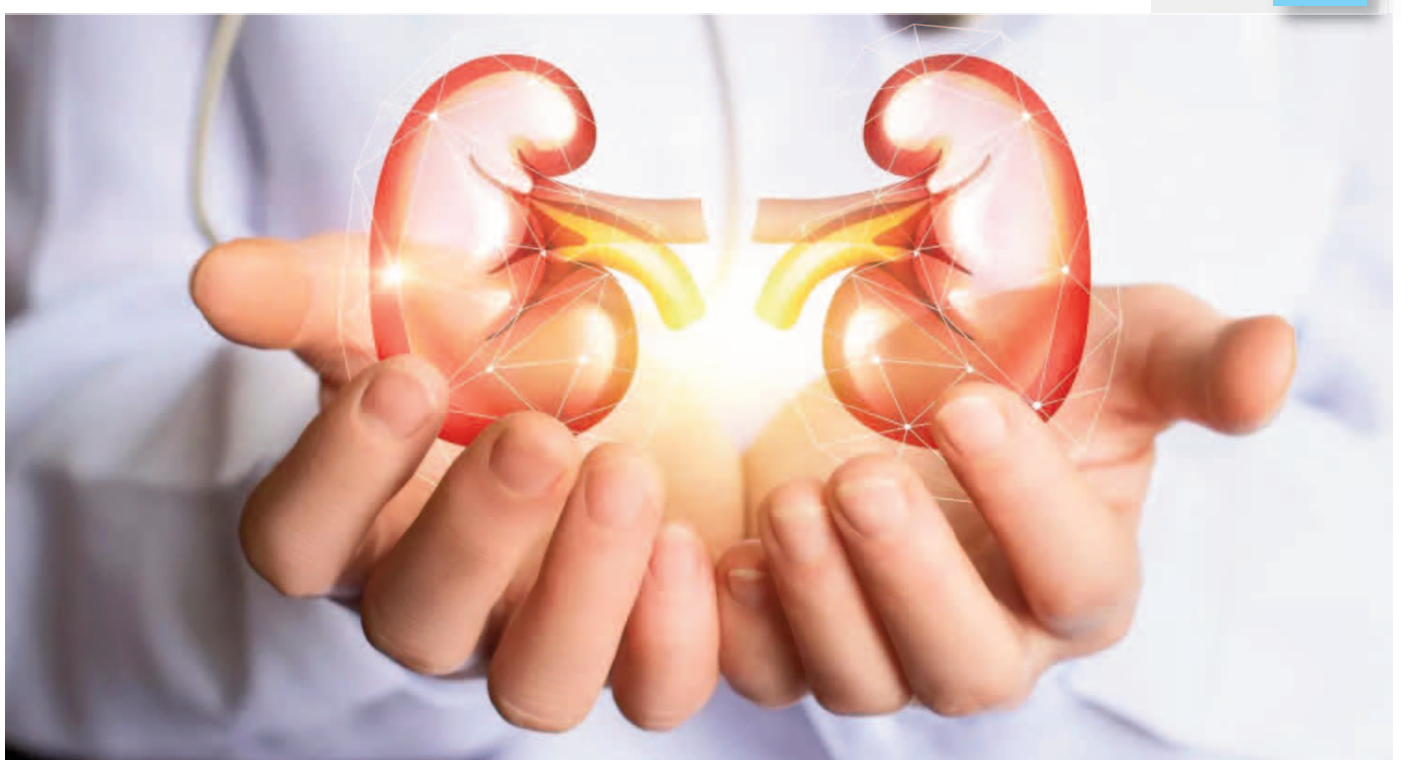


*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Fatigue mentale : quels sont les symptômes révélateurs ?





*Le CKD-EPI est une formule mathématique qui mesure le débit de filtration glomérulaire permettant d'évaluer la fonction rénale.*

C'est quoi le débit de filtration glomérulaire ? "Le débit de filtration glomérulaire (ou DFG) correspond au volume de sang filtré par les reins en une minute,
Il est généralement évalué à partir du dosage de la créatinine dans le sang selon différentes formules mathématiques". Le DFG est un indicateur important de la fonction rénale. Une diminution de celui-ci peut indiquer une insuffisance rénale (chronique ou aigue). "La mesure du DFG est souvent utilisée en combinaison avec d'autres tests (comme le dosage de l'albumine et la créatinine dans l'urine) pour évaluer la fonction rénale et diagnostiquer les maladies rénales".

### C'est quoi le CKD-EPI ?

Le CKD-EPI est l'abréviation de "Chronic Kidney Disease Epidemiology Collaboration". Le résultat est exprimé en millilitres par minute par 1,73 mètre carré de surface corporelle (mL/min/1,73 $m^2$). "Il s'agit d'une formule mathématique utilisée pour estimer le débit de filtration glomérulaire (DFG) à partir du dosage de la créatinine sanguine, de l'âge et du sexe du patient", poursuit la biologiste.
L'utilisation de cette formule est recommandée par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour le diagnostic et le suivi de l'insuffisance rénale chronique. "La formule CKD-EPI a été développée pour améliorer la précision de l'estimation du DFG, en particulier chez les personnes ayant une fonction rénale normale ou légèrement altérée". "Il existe d'autres formules plus anciennes que le CKD-EPI pour estimer le débit de filtration glomérulaire (DFG), comme le MDRD (Modification of Diet in Renal Disease)

### Formule de Cockroft et Gault : calculer la clairance de la créatinine

Cette formule n'est plus utilisée par les laboratoires depuis quelques années mais celle-ci permettait d'estimer la clairance de la créatinine, indiquant l'état de fonctionnement des reins. Quelques explications avec François Blanchecotte, président du syndicat des biologistes.

### Les valeurs normales du DFG

Il n'y a pas de DFG "normal" unique, car le résultat varie selon les individus. "Néanmoins, le CKD-EPI normal est supérieur à 90 mL/min/1.73$m^2$, entre 60 et 90 il est dit " légèrement diminué " et inférieur à 60 mL/min/1,73 $m^2$ il est évocateur d'une insuffisance rénale (chronique ou aigue)". A noter que le DFG diminue de façon physiologique après 40 ans (diminution de moins de 2mL/min/1.73$m^2$ par an).

### CKD-EPI bas : pourquoi ? que faire ?

"Un DFG inférieur à 60 mL/min/1,73 $m^2$ (ou entre 60 et 89 avec d'autres signes d'atteintes rénales) est évocateur d'une maladie rénale, souligne notre interlocutrice. Cette diminution peut être aigue ou chronique". On parle de maladie rénale chronique lorsqu'un des signes d'atteinte rénale (diminution du DFG et/ou autre(s) signe(s) comme la présence de protéines dans les urines) persiste pendant plus de 3 mois : elle concerne presque 6 millions de patients en France. "Si le DFG/CKD-EPI est bas, Il est important de déterminer la cause sous-jacente et de traiter toute maladie ou autre facteur qui contribue à la diminution de la fonction rénale. Des examens supplémentaires, tels que des analyses de sang et d'urine, peuvent être nécessaires".

### Les symptômes rénaux longtemps silencieux

"Il existe deux causes principales à la maladie rénale chronique : le diabète et l'hypertension artérielle (HTA), observe la biologiste. Mais d'autres facteurs existent : traitements médicamenteux "néphrotoxiques", maladies cardiovasculaires, plusieurs épisodes d'insuffisance rénale aigue...". La diminution de la filtration rénale est silencieuse. "Des symptômes vont être présents qu'aux stades avancés de la maladie : il est donc primordial de faire un dépistage ciblé de la population à risque (diabète, HTA, obésité, maladie cardiovasculaire…)".
Dans certains cas, des modifications du mode de vie, telles que la modification de l'alimentation, la perte de poids et l'exercice, peuvent aider à ralentir la progression de la maladie rénale. "Dans d'autres cas, des médicaments peuvent être prescrits pour aider notamment à contrôler la tension artérielle et/ou le diabète et à ralentir la progression de la maladie rénale".

## Névralgie cervico-brachiale : durée, que faire contre cette douleur du cou ?

**LA NÉVRALGIE** cervico-brachiale, ou simplement "sciatique du cou", se manifeste par une douleur qui part du cou et qui irradie jusqu'à l'épaule, le bras ou la main.
La névralgie cervico-brachiale, que l'on appelle communément "sciatique du cou", correspond à une douleur qui part du cou et qui se prolonge le long du bras. La douleur est majorée par un effort augmentant la pression abdominale (défécation, toux, éternuement...). 95 % des cas de névralgie cervico-brachiale sont dues à une hernie discale ou à de l'arthrose. Quelles autres causes peuvent provoquer une névralgie ? Quels sont les signes d'une névralgie cervico-brachiale ? Comment guérir ? Est-ce grave ? Comment la soigner efficacement ?

### Définition : qu'est-ce qu'une névralgie cervico-brachiale ?

La névralgie cervico-brachiale est communément appelée "sciatique du cou" ou "sciatique du bras" car il s'agit d'une compression ou d'une irritation d'un nerf du cou qui se prolonge le long du bras. Les douleurs affectent le cou, la



clavicule, le haut du dos, l'épaule et le bras, d'un ou des deux côtés parfois. La lésion à l'origine de la névralgie cervico brachiale, se situe au niveau des vertèbres cervicales, en particulier la 5e, 6e, et 7e vertèbre cervicale. La névralgie cervico-brachiale est une des causes fréquentes de consultation en rhumatologie, après les lombalgies et les lombosciatiques. Elle touche surtout les jeunes adultes et les plus de 50 ans souffrant d'arthrose.

### Quelles sont les causes d'une névralgie cervico-brachiale ?

La névralgie cervico-brachiale est due à une compression ou à une irritation d'une racine nerveuse au niveau des vertèbres cervicales. Parmi les causes les plus fréquentes :
► L'arthrose cervicale
► La hernie cervicale
► Les traumatismes liés à une pratique sportive intense,
► Un cancer,
► Un hématome,
► Un mécanisme inflammatoire,
► Une infection virale,
► Un déséquilibre hormonal,
► Un diabète mal équilibré
► Une intoxication...
► La hernie discale, correspond à une saillie anormale du disque intervertébral localisé entre chaque vertèbre, de la même manière que celle rencontrée au cours d'une sciatique.

### Quels sont les symptômes d'une névralgie cervico-brachiale ?

La névralgie cervico-brachiale entraîne une douleur qui atteint le plus souvent des personnes jeunes et ne présentant aucune pathologie particulière. La douleur peut survenir après un effort violent, comme par exemple en voiture lors d'un accident (coup du "lapin") ou lors d'une mauvaise position. Elle se localise en général du côté d'un membre mais parfois les deux côtés peuvent être atteints. Dans certains cas il existe une perte partielle de la sensibilité au niveau des doigts et/ou du bras. Selon sa localisation, la douleur entraîne :
des fourmillements
un engourdissement
des douleurs comme des décharges électriques
une sensation de lourdeur au niveau des omoplates ou des muscles du trapèze qui irradient vers le pouce ou vers les doigts de la main
des maux de tête
des vertiges
des bourdonnements d'oreille
une limitation des mouvements du cou.
Les symptômes sont généralement présents en permanence, y compris au repos. La névralgie cervico-brachiale survient le plus souvent sous forme de crise qui peuvent être violentes la nuit et au repos et s'accompagner d'une perte de la force musculaire et d'un léger gonflement du bras.

### Prévention : comment éviter une névralgie cervico-brachiale ?

Pour prévenir la névralgie cervico-brachiale, faites attention à votre posture en évitant les postures contraignantes, sur des durées longues comme le fait d'être assis des heures devant un ordinateur ou au téléphone. Evitez aussi les sports traumatiques comme la brasse coulée contraignante pour les cervicales, les arts martiaux, les sports de combats, ou les sports asymétriques comme le tennis. Préférez les sports de fond, la gymnastique, les étirements ou des sports symétriques.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Oran

Daïra d'Arzew

Commune d'Arzew

**Avis d'infructuosité D'avis d'adjudication**

**N°01/2026**

Conformément aux dispositions de l'article 65-alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/092015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public la commune d'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis de l'adjudication N°01/2026 Relatif :

**Adjudication N°01/2026**
**Location KIOSQUE EN BOIS 04 GRAND MODEL CARRIERE-FONTAINE DES GAZELLES- ARZEW**

Est infructueux pour le motif suivant :

AUCUN PLIS RECUS

Parution de l'Avis sur les journaux :

Paru le 15-10-2026 sur الجزائر الجديدة

Paru le 15-10-2026 sur LE JEUNE INDEPENDANT

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2631015971**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE

DAIRA D'AMMI MOUSSA

COMMUNE D'EL-OULDJA

**Matricule Fiscal :098448365143118**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément à la loi n° 23-12 du 05 /08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2026 paru dans Les journaux " الروح الرياضية" et "LE JEUNE INDEPENDANT "le 19/10/2026 relatif à:

**ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA**

Qu'a l'issue de jugement technique et financier des offres en date du **02/11/2026** ;le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

| Projet | Entreprise | Montant TTC (DA) | Délai de Livraison | Matricule Fiscal | observation |
|---|---|---|---|---|---|
| ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA | *SARL TIRSAM* | 13 125 000.01 | *30 JOURS* | 000705022372244 | offre unique |

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux nationaux auprès de la commission communale des marchés publics.

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2631015977**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BATNA
NIF : 0 972 0501 90906 20

**AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE**

Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementations des marchés publics et des délégations de services public, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna déclare les résultats de la première phase (dossier de candidature) du concours national restreint d'architecture relatif à l'opération Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain touta. lot : Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine 25 m couverte à Ain touta.

| N° | Nom des bureaux d'études présélectionnés | N° | Nom des bureaux d'études présélectionnés |
|---|---|---|---|
| 01 | Groupement High tech<br>Azoui Lila . Yahia bey chilia | 15 | Kebaili Rachid |
| 02 | Groupement 2B ARCHI<br>Ben kaouha khireddine.bouras samir | 16 | Kebaili hamza |
| 03 | Groupement ARCHI PELL . Boubchenna amar , Ben Rahmoune anis<br>Bousaad riyadh | 18 | Groupement el bader . Boudharne nadjm eddine , Azoui karima , Madjour wadie |
| 04 | Groupement S-T . Societe civile SCP SEETA . Tayane Med | 20 | Groupement Helis tayeb , Harkat Halim |
| 05 | Groupement SETA ATLANTIC<br>Bouras hama Riyadh | 22 | Groupement ARCHI NOVA . Nasba med wadjdi , Hafadh abdelhakim , Bedhiaf ilyas . |
| 07 | Groupement EREP. Chergui Youcef | | |
| 09 | Groupement Bureaus Architectures<br>Mezhoud Nabil , Senni Salah Eddine | | |
| 11 | Groupement Archi Production<br>Bouafia dhiyaa elhak . Bouhantala Sara<br>Zeghrir amer | | |
| 12 | Groupement ARCHI Design<br>Amrous med elmahdi, Serayri toufik , Akroum Ahmed | | |
| 14 | Groupement KABS. Kraba imen , Salhi med bachir, Adassi abd elwahab , Ben masoud moadh | | |

Les bureaux d'études présélectionnés pour la deuxième phase sont invités à déposer l'offre technique + prestation + offre financière dans un délai de quarante cinq jours à compter de la première parution de cet avis de huit heures à dix heures au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna sis rue d'Arris – Batna.
L'ouverture seulement des offres techniques de la deuxième phase est prévue le même jour de dépôt des offres à dix heures et trente minutes au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna sis rue d'Arris – Batna.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec jours férié ou un jour de repos légal la duré de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Cet avis est considéré comme invitation aux bureaux d'études présélectionnés pour assister à l'ouverture des plis de la deuxième phase.

*Le Jeune Indépendant* **du 09/11/2026 / ANEP 2625010478**



***Les céphalées en grappe, plus communément appelées " algies vasculaires de la face ", se traduisent par une douleur de la face unilatérale très intense, insoutenable. Le point sur les symptômes, les causes, le diagnostic et les traitements***

BIEN-ÊTRE



# Céphalée en grappe : symptômes, cause, une migraine ?

**DÉFINITION :** qu'appelle-t-on une céphalée en grappe ?
Les céphalées en grappe, ou "céphalées suicidaires", sont des céphalées primaires extrêmement invalidantes. Elles se caractérisent par la répétition de maux de tête douloureux et très intenses, qui surviennent de manière très rapprochée, d'où le terme "en grappe". Cette douleur aiguë est généralement localisée d'un seul côté du visage, le plus souvent au niveau de la tempe ou de l'œil. "Dans le milieu médical, on parle plutôt d'algie vasculaire de la face. Ce mal de tête, qui constitue la maladie en elle-même et ne révèle pas une pathologie sous-jacente, est considéré comme l'une des pires douleurs que le corps humain puisse ressentir. Des études ont montré que la douleur provoquée par l'algie vasculaire de la face était pire que celle d'une fracture ouverte ou d'un accouchement sans péridurale".

**Mal de tête (céphalées) : causes, comment le soulager ?**
Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien.

**Est-ce différent d'une migraine ?**
Les crises des céphalées en grappe se différencient de la migraine en ce sens qu'elles se situent toujours du même côté dans l'immense majorité des cas, alors que la migraine change le plus souvent de côté d'une crise à l'autre. Les crises sont courtes (15 minutes à 3 heures) et se caractérisent par une intensité extrême. "Les céphalées en grappe surviennent une ou plusieurs fois par jour, souvent à horaires fixes, sur des périodes données, essentiellement au printemps et à l'automne. Elles s'arrêtent spontanément quelques semaines plus tard. Plusieurs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler avant la prochaine crise. On estime que 80% des formes sont épisodiques et qu'il n'y a pas de rémission dans 20% des cas", développe la neurologue.

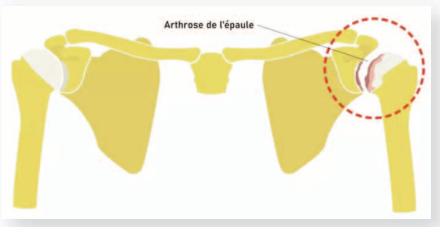
**Migraine : que faire pour la soulager ?**
La migraine est une pathologie neurologique qui se caractérise par une douleur lancinante, des nausées ou de la fatigue visuelle. Le point sur les symptômes, les différences avec un simple mal de tête, la durée, les meilleurs traitements pour la soulager avec le Dr Antoine Moulonguet, neurologue.

**Quels sont les symptômes d'une céphalée en grappe ?**
Une céphalée en grappe se traduit par une douleur aiguë de la tempe ou autour de l'œil, d'un seul côté du visage. Cette crise s'accompagne de signes dysautonomiques (paupière qui tombe, œil rouge et larmoyant, congestion ou écoulement nasal). "A ces symptômes s'associe souvent une agitation psychomotrice : le sujet en crise a du mal à rester immobile, il ne trouve pas la bonne position pour apaiser sa douleur", ajoute la spécialiste. 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs

**Quelles sont les causes possibles d'une céphalée en grappe ?**
Les causes d'une céphalée en grappe restent mal connues. Outre une prédisposition génétique, cette affection serait en lien avec le tabagisme puisque 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs. Les céphalées en grappe sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme et débutent souvent entre 30 et 40 ans.
**Comment pose-t-on le diagnostic d'une céphalée en grappe ?**
Le diagnostic est clinique. Il repose sur l'interrogatoire du patient car il consulte le plus souvent en dehors des crises. Ce qu'il va décrire est très évocateur, notamment sur la chronologie des crises. Une imagerie cérébrale est réalisée de manière systématique pour s'assurer qu'il n'y a pas une anomalie au niveau du cerveau qui pourrait mimer cette pathologie.

**Quel traitement pour soigner une céphalée en grappe ?**
Aucun traitement ne permet de guérir complètement la pathologie. Il existe deux médicaments principaux qui sont administrés au moment des crises pour réduire leur durée et leur intensité :
► Le Triptan, une substance antimigraineuse injectable en sous-cutané qui a une action vasoconstrictrice, c'est-à-dire qui va resserrer les vaisseaux sanguins. C'est le traitement de première intention chez les patients qui n'ont pas de problèmes cardiovasculaires.
► L'oxygénothérapie par voie nasale : le patient prend de l'oxygène à fort débit avec un masque haute concentration pendant une durée de 20 à 30 minutes.
En complément, des traitements de fond peuvent être administrés au patient en période de crises pour essayer de réduire leur fréquence.

## Arthrose à l'épaule : symptômes, cause, que faire ?




**UNE DOULEUR** à l'épaule peut être un signe d'arthrose aussi appelée "omarthrose" quand elle touche cette zone du bras. Quels sont ses symptômes ? Quelles solutions pour soigner et soulager les douleurs ? Le sport (dont la musculation) est-il possible ? Réponses
Vous avez des douleurs à l'épaule qui persistent ? Il s'agit peut-être d'arthrose c'est-à-dire d'une usure du cartilage de l'articulation. Une radio confirmera le diagnostic. "La pathologie de la coiffe des tendons est reconnue comme une maladie professionnelle. L'usure de l'articulation due à des facteurs professionnels est plus compliquée à démontrer" indique le Dr Éric Noël. Quels sont les symptômes d'une arthrose à l'épaule ? Quelles sont les causes ? Quelles solutions pour la soigner ?

**Définition : c'est quoi l'arthrose de l'épaule ?**
"L'arthrose de l'épaule est une usure du cartilage sur les deux faces de l'articulation : la tête de l'humérus et la glène de l'omoplate" indique le Dr Éric Noël, rhumatologue à Lyon. Il existe deux grands types d'arthrose de l'épaule : l'omarthrose centrée et l'omarthrose excentrée qui fait suite à une ancienne rupture de la coiffe des rotateurs (groupes de tendons s'insérant sur la tête de l'humérus). L'arthrose de l'épaule concerne en général des personnes d'au moins 50 ans, et est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

**Arthrose : quels sont les symptômes et comment la soulager ?**
Caractérisée par une usure prématurée du cartilage de l'articulation, l'arthrose concerne 9 à 10 millions de personnes en France. Aux genoux, aux cervicales, à la hanche ou encore aux doigts, l'arthrose a des symptômes typiques et de nombreux traitements pour soulager ses douleurs.

**Quelles sont les causes de l'arthrose à l'épaule ?**
L'omarthrose excentrée est "une arthrose qui fait suite à une rupture des tendons de la coiffe des rotateurs" indique le Dr Éric Noël. "Lorsque les tendons sont déchirés, le cartilage s'abîme" explique-t-il. L'omarthrose centrée survient sur des tendons normaux mais avec une usure de l'articulation comme c'est le cas pour l'arthrose d'autres articulations comme le genou ou la cheville. "Cette usure peut être favorisée par des traumatismes (fractures), par des activités qui sollicitent beaucoup l'épaule, un terrain génétique voire une anomalie de l'orientation de l'omoplate qui favorise l'usure précoce du cartilage " décrit le rhumatologue.

**Rupture de la coiffe des rotateurs : causes et traitements**
La rupture de la coiffe des rotateurs est une rupture d'un ou plusieurs tendons des muscles situés au niveau de l'épaule qui servent à initier le mouvement. Elle peut survenir soit par l'usure des tendons due à des gestes quotidiens répétitifs soit faire suite à un traumatisme. Symptômes et traitements.
**Quels sont les symptômes de l'arthrose de l'épaule ?**
L'arthrose de l'épaule se signale par des douleurs au niveau de l'articulation, d'abord à l'effort puis de manière constante, y compris la nuit. La force peut être diminuée. "Lorsque l'arthrose est évoluée, l'épaule est moins mobile comme toute articulation avec de l'arthrose

**Quels sports en cas d'arthrose de l'épaule ?**
"Les sports recommandés ou déconseillés dépendent du type de douleur, de la mobilité de l'épaule et de l'état des tendons " indique le Dr Éric Noël. Lorsque l'épaule est enraidie et/ou les tendons abîmés, les sports nécessitant d'avoir les bras en l'air ou un port de charge sont déconseillés (musculation). Les sports recommandés sont la natation et ceux qui ne mobilisent pas les membres supérieurs : course à pied, marche...

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:22 | 12:13 | 15:03 | 17:24 | 18:48 |

| CONSTANTINE | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:26 | 12:17 | 15:10 | 17:30 | 18:53 |

| ALGER | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:40 | 12:32 | 15:24 | 17:45 | 19:07 |

| OUARGLA | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:28 | 12:23 | 15:22 | 17:43 | 19:02 |

| CHLEF | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:47 | 12:38 | 15:30 | 17:51 | 19:14 |

| MOSTAGANEM | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:52 | 12:43 | 15:36 | 17:56 | 19:19 |

| ORAN | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:55 | 12:46 | 15:39 | 18:00 | 19:22 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8637 — LUNDI 9 NOVEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 29° | 20° |
| Oran | 28° | 19° |
| Constantine | 25° | 11° |
| Ouargla | 28° | 13° |

CONSEIL DES MINISTRES

# Tebboune ordonne une réorganisation du secteur de l'agriculture

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, un Conseil des ministres consacré à l'état des lieux et aux perspectives de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. Au terme de la réunion, il a donné une série d'instructions touchant à l'organisation du secteur, à la production et à la protection de la santé publique.*

Le chef de l'Etat a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture, pour plus de transparence et un recensement «plus précis et moderne». Il a également décidé la création d'un office dédié aux légumes secs, les céréales restant de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Un service chargé des statistiques agricoles doit être mis en place immédiatement, afin d'éviter les retards d'approvisionnement du marché national, notamment en produits de large consommation.

Le ministre de l'Agriculture devra aussi préparer un plan de répartition des missions : un ministre délégué prendrait en charge la pêche et un secrétaire d'État les forêts, tous deux rattachés au ministre de l'Agriculture.

Le fonctionnement des sociétés publiques du secteur et la pertinence de leur rôle seront par ailleurs réexaminés.

Dès novembre, la préparation de la prochaine campagne moisson-battage doit commencer, avec un parc de machines adapté en quantité et en qualité pour toutes les zones de production. Elle suppose l'application de la décision antérieure instituant des coopératives de mécanisation.



*Tebboune remet de l'ordre dans le secteur.*

Le Président a ordonné l'interdiction de laisser des terres en jachère ou inexploitées, une pratique qu'il juge étrangère à l'agriculture moderne. Il a aussi demandé de combattre la rétention des récoltes par les agriculteurs, rappelant que l'État s'est donné les moyens d'acheter les cultures stratégiques aux meilleurs prix.

Autre mesure forte : l'interdiction totale d'utiliser le maïs comme fourrage vert pour le bétail. Selon le communiqué, cette pratique n'a eu aucun effet positif sur la production de viande ni sur la couverture des besoins, et a provoqué une pénurie aiguë de maïs grain. La lutte contre la fraude, «de la production à la distribution», figure également parmi les priorités. Le ministre de l'Agriculture devra revenir devant le Conseil pour rendre compte de l'application de ces recommandations et des effets de la loi d'orientation agricole.

Au-delà du secteur agricole, M. Tebboune a ordonné de multiplier les laboratoires de contrôle dans les ports et aéroports, qui ne sont aujourd'hui qu'au nombre de deux. La priorité sera donnée aux ports les plus actifs : Oran, Mostaganem, Ghazaouet, Jijel et Annaba. Une fois ces laboratoires installés, le ministre de la Justice devra renforcer l'arsenal juridique par des peines maximales contre quiconque introduirait volontairement, par les aéroports, les ports ou les frontières terrestres, des produits menaçant la santé publique. Le président a enfin appelé le gouvernement à mobiliser ses services «sur la durée», chacun dans son domaine, face aux produits importés pouvant représenter un danger public. Les membres du gouvernement devront en outre intégrer les statistiques de leurs départements dans la plateforme numérique nationale du Haut-Commissariat à la numérisation.

Le Conseil des ministres s'est achevé par l'approbation de décrets portant nomination et fin de fonctions à des postes supérieurs.

**Hamid B.**

KAMEL MANSARI AU SOMMET MONDIAL DES MEDIAS A PEKIN :

# «Renforcer la vérification des informations générées à l'aide de l'IA»

**DES PARTICIPANTS** francophones au 7e Sommet mondial des médias, dont le directeur de la publication du journal Le Jeune Indépendant Kamel Mansari, ont mis l'accent sur la responsabilité de la presse de garantir la crédibilité de l'information à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), tout en appelant à renforcer la coopération médiatique dans ce nouveau contexte.

«Les algorithmes sont optimisés pour favoriser l'engagement et amplifier le récit, et non pour garantir la vérité», a indiqué Kamel Mansari, dans ses déclarations à l'Agence de presse chinoise Xinhua, en mage du 7e Sommet mondial des médias, qui se tient du 5 au 9 novembre à Pékin, sous le thème : «Les médias à l'ère de l'intelligence artificielle : du consensus à l'action».

Une dépendance inconditionnelle à des contenus générés automatiquement constitue un véritable suicide éditorial, a-t-il ajouté. D'où, «pour contrer les défis posés par l'IA et garantir la crédibilité de l'information, les médias doivent donc renforcer la vérification des informations, la transparence sur l'utilisation de l'IA et la responsabilité éditoriale», a préconisé M. Mansari, à l'occasion de ce sommet coorganisé par l'Agence de presse Xinhua et le gouvernement populaire de la municipalité de Pékin. Il a insisté que «chaque donnée,




image ou texte généré à l'aide de l'IA doit faire l'objet d'une vérification rigoureuse avant sa publication». Il a en outre appelé des plateformes telles que le Sommet mondial des médias à mettre à disposition des outils de vérification open source et des infrastructures partagées.

Les participants à ce sommet ont, par ailleurs, mis en avant qu'à l'ère du numérique, les technologies de pointe transforment la vie quotidienne et offrent des opportunités de dépasser les barrières linguistiques, d'élargir l'accès à l'information et de permettre au public de découvrir des reportages provenant des quatre coins du monde. L'IA transforme la manière dont l'actualité est recueillie, traduite, vérifiée, produite et diffusée. Mais l'innovation «ne doit pas se développer au détriment de la crédibilité de l'information».

La capacité de diffuser un contenu ne garantit ni sa qualité, ni sa véracité, ni sa compréhension par le public, a déclaré Hervé Azoulay, directeur et professeur à la Silk Road Business School. Pour lui, l'IA ouvre des perspectives considérables, mais elle facilite également la production d'images artificielles, de vidéos manipulées et de contenus trompeurs, a-t-il ajouté lors d'un sous-forum tenu jeudi dans le cadre du sommet, qualifiant la confiance de ressource essentielle. Pour sa part, Mohamed Compaoré, journaliste ivoirien, a noté que l'IA vient aider les humains, notamment les journalistes, mais elle ne peut pas les remplacer, car ceux-ci racontent les faits avec authenticité et beaucoup de chaleur. Les échanges entre les organes de presse sont très importants, a poursuivi Compaoré, appelant à un partage d'expérience et à un apprentissage mutuel. Hervé Azoulay a encore mis en avant qu'aucune partie ne pouvait, à elle seule, répondre à l'ensemble des défis posés par les transformations numériques. «Nous avons besoin de dialogue entre les médias, les entreprises technologiques, les chercheurs et les institutions publiques», a-t-il dit, soulignant que l'IA peut devenir un instrument de manipulation et de fragmentation, mais aussi un outil de dialogue, de création et de rapprochement entre les peuples.

Selon des participants africains, Xinhua possède une expérience institutionnelle considérable et un rayonnement international. Les médias africains apportent quant à eux des points de vue singuliers et une connaissance approfondie du terrain. Certains participants ont appelé à veiller à ce que l'IA devienne un pont plutôt qu'un obstacle, un vecteur d'inclusion plutôt que d'exclusion, et un instrument de progrès partagé plutôt que d'inégalité. D'après ces participants, le progrès doit rester au service de l'humanité et l'avenir de la communication mondiale doit être intelligent, mais surtout inclusif. Le 7e Sommet mondial des médias rassemble près de 500 délégués issus de quelque 330 médias de premier plan, groupes de réflexion, départements gouvernementaux et organisations internationales, représentant 112 pays et régions du monde.

**S. Ould Brahim**